

LA CLEF
DU CABINET
DES PRINCES
DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matières du tems.

Contenant aussi quelques nouvelles de Littérature;

Janvier 1760.

TOME CXII.



A LUXEMBOURG,

Chez l'Héritière d'ANDRE' CHEVALIER, vivant
Imprimeur de Sa Maj. l'Impératrice-Reine.

M. DCC. LX.

*Avec Privilège de Sa Majesté Impériale &
Approbation du Commissaire Examinateur,*

AVIS AU PUBLIC.

CE Journal paroitra, comme de coutume, régulièrement au commencement de chaque mois. On ne négligera également rien pour continuer à le rendre le plus curieux & le plus intéressant qu'il sera possible. Pour cela on invite les Savans à vouloir bien nous communiquer les ouvrages qu'ils croiront pouvoir plaire au Public. Ils sont priés d'adresser leurs Lettres & Paquets (francs de port) à l'Héritière de feu le Sr. Chevalier, qui a seul le fond de cet Ouvrage mensal depuis son origine, & le vend complet & par mois séparés.

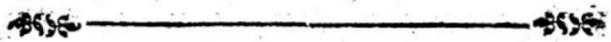
On trouve aussi chez la même Héritière, outre ses impressions; un grand assortiment de Livres de tous Pays. Elle débite plusieurs Journaux Historiques, Politiques & Littéraires, entre-autres, Mémoires des Arts & des Sciences de Trevoux : Mémoires pour servir à l'Histoire des Hommes illustres, par le Père Nicéron, Barnabite, à présent 44 vol. : Journal littéraire imprimé à La Haye depuis la Paix d'Utrecht, 24 volumes en 42 parties, & continué : Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, 18 vol. : & Lettres sérieuses & badines sur les Ouvrages des Savans, par Mr. de Beaumarchais, à présent en 12 Tomes 27 parties in 8°. nouv. édit. revüe par Mr. de Casumat 1740. Ce dernier Journal est extrêmement curieux; badite Héritière le vend par corps complets & par volumes séparés. Il en paroît, aussi-bien que de la Bibliothèque Italique, & des Mémoires du P. Nicéron, un volume tous les trois mois, de même que de la Bibliothèque raisonnée, qui contient à présent 34 tomes en deux parties chacun; & de la Bibliothèque Germanique, à présent 45 volumes.



LA CLEF
DU CABINET
DES
PRINCES DE L'EUROPE

Ou Recueil Historique & Politique
sur les matieres du tems.

JANVIER 1760.



ARTICLE PREMIER.

Contenant quelques nouvelles de Littérature & autres remarques curieuses.

NOUS avons depuis peu d'excellens
Ouvrages de Mr. Boullier, Auteur
profond en matieres d'une saine Phi-
losophie; tels que *Pieces Philosophi-
ques & Littéraires, & Discours Phi-
losophiques & Littéraires, l'un sur les causes
finales; un autre sur l'inertie de la matiere, &
un troisieme sur la liberte des actions humaines,*
en 2. Volumes in 12 imprimés à Paris. Parmi

4 *La Clef du Cabinet*

Les divers articles qui remplissent ce Recueil, on n'en trouvera presque aucun qui ne contienne des observations & des réflexions raisonnées, dont l'objet & l'intérêt semblent se rapporter autant aux besoins de notre siècle qu'au profit de la Philosophie & de la Littérature. Pour ce mois-ci nous ne parcourrons que le Volume des *Pièces Philosophiques*, en présentant à nos Lecteurs l'analyse des matières qu'il renferme, & que voici, quoique déjà donnée dans un Journal pour l'Histoire des Sciences.

LETTRE A M. *** *sur l'esprit Philosophique de notre siècle.* La Philosophie embrasse deux parties, les vérités métaphysiques & les vérités physiques. En partant de ce principe, l'Auteur accuse certains prétendus Philosophes d'éteindre les lumières intellectuelles par les phénomènes sensibles : il les soupçonne même d'en vouloir à ces deux sources du savoir & d'en avoir conspiré la ruine. Nos sens, dit-il, sont leur unique oracle : tout ce qui n'est pas sensible leur paroît chimérique, ils ne croient qu'aux vérités qui se démontrent par le calcul. Dès qu'on cesse de compter, de penser & de mesurer, ils prétendent qu'on ne fait que des conjectures sur des hypothèses fragiles, ou des rêves sur des visions creuses & métaphysiques. Dans leur langage le terme de *Métaphysique* est une injure : toute preuve, tout raisonnement qui en porte l'empreinte, passe chez ces Messieurs pour méprisable & ridicule. Or, reprend notre Auteur, ce système n'est-il pas la ruine de la Physique ? Qu'est-ce, demande-t-il, qu'une Physique sans principes, sans raisonnemens, sans liaison & sans harmonie ? Si les causes physiques sont inaccessibles, si la science en est interdite, si ce bonheur où aspireroit Virgile,

Felix qui rerum potuit cognoscere causas,

n'est point à notre portée, la Physique ne sera donc plus qu'un assemblage informe de faits & d'expériences :

riences : encore *nos plus fiers Physiciens*, ajoute l'Auteur, varient-ils tellement entre-cux sur le rapport des faits, qu'ils font moins *les Historiens que les Gazetiers de la Nature*.

L'Auteur remarque ensuite que ces Messieurs n'interdisent aux autres la recherche des causes que pour se réserver la gloire de les trouver, & pour s'en approprier le droit exclusif. Leur méthode, dit-il, est de bannir de la Physique le Méchanisme qu'on y aperçoit, d'en transporter les fonctions à des *pouvoirs* invisibles qu'on verse à volonté dans la matière, & de borner aux *modos* toutes les connoissances que nous avons de la matière. Son étendue même n'est qu'un de ses modes : les autres sont ses *pouvoirs*, ses *facultés* qui se découvrent & se développent à mesure que l'observation se perfectionne, ou que les expériences se multiplient, sans que jamais on parvienne jusqu'à la substance qui fait le fond & le sujet de l'étendue, & de toutes ces autres facultés ou qualités matérielles.

De cette foule de *pouvoirs* que ces Messieurs présumement, naît une foule de *peut-être* qu'ils hazardent : avec ces *peut-être*, on n'a besoin d'aucune cause, la matière suffit à tout, on se passe de Dieu & de toute autre Substance spirituelle. En donnant, comme l'observe Mr. de Ramsay, de *l'esprit aux corps*, & *du corps aux esprits*, on peuple le monde visible de chimères invisibles, de *forces*, de *monades*, d'*entéléchies* imaginaires : on fait disparaître l'Univers, dont notre intelligence & nos organes concourent à nous certifier l'existence : si l'on en croyoit ces Philosophes, le monde ne fut jamais qu'une scène de visions illusoires.

De-là trois maladies épidémiques, dont l'Auteur décrit le regne & le ravage. 1°. Le *Matérialisme*, qui fait l'*homme machine*, qui abaisse l'homme au niveau des animaux, qui relève ceux-ci pour abrégger les distances & pour nous ménager dans la chute, qui enfin réalise sur nous le Roman de Descartes sur les bêtes. 2°. Le *Fatalisme spirituel*, où la raison du meilleur exerce sur nos volontés un empire absolu, & cependant si insensible qu'il nous laisse le sentiment le plus pénétrant, comme le plus illusoire de notre liberté. 3°. Le *Pyrrhonisme*, cet

agréable délire qui se glorifie de ne rien savoir & de ne rien croire, & qui, en professant le plus grand zèle pour le progrès des Arts & des Sciences, ne travaille qu'à étendre le regne de l'incertitude la plus universelle, en lui gagnant des Profélytes, & en lui faisant des conquêtes. C'est par ces observations que l'Auteur prouve sa thèse, où il avoit avancé que les prétentions de notre siècle à la gloire de l'esprit philosophique, ne sont pas aussi fondées qu'il s'en flatte, & que dans le siècle précédent, *la dose de Philosophie étoit plus forte*, quoique moins universellement répandue.

Mémoire sur les monades de Mr. Leibnitz. L'Auteur convient d'abord que les Anges & nos ames sont autant d'êtres simples, indivisibles, & par conséquent autant de Monades. Son but n'est donc que de réfuter comme autant de Sophismes plus frivoles encore qu'ingénieux, les argumens dont Mr. Leibnitz se sert pour prouver que le continu ou la matière est un composé de Monades. *Il y a des composés*, dit le Philosophe Allemand, *donc il y a des Etres simples.* Cet argument, répond Mr. Boullier, porte sur de pures équivoques. Si l'on entend par un composé, un tout qui ne soit pas de la même nature que ses parties, comme *l'eau est un tout fluide, dont les parties ne sont pas fluides, le verre un tout diaphane dont les parties sont opaques*, l'étendue matérielle n'est point un tout composé de cette espèce. Dans la matière, les parties sont de la même nature que le tout : étant homogènes, les parties & le tout ne diffèrent que par leur quantité. Ce n'est pas seulement obscurcir l'idée claire de la matière, c'est dévorer une absurdité évidente que de supposer une substance étendue divisible & mobile, composée d'élémens inétendus, indivisibles & immobiles.

Tout ce qui est, ajoute Leibnitz, *est un, ou une collection d'unités.* Ce n'est-là, réplique le Mémoire, qu'une répétition du même Sophisme. L'unité physique, l'unité indivisible ne convient qu'aux esprits : la matière & ses élémens n'en sont point susceptibles. Cette unité répugne à leur essence, il n'y a point de portion de matière qu'on ne puisse augmenter ou diminuer, & même diviser sans jamais
atteindre,

des Princes &c. Janvier 1760. 7

meindre, en la divisant, à un terme qui soit un néant d'étenduë.

Il pourroit donc, concluent les Leibnitziens, y avoir deux monades semblables : or deux monades semblables seroient indiscernables, & par conséquent ne formeroient qu'une unité; car il n'y a rien de si certain que l'unité des indiscernables. Ce dogme, répond le Mémoire, n'est certain que pour les disciples de Leibnitz : il est inintelligible & évidemment faux pour tout le reste de l'univers. Toute similitude suppose nécessairement deux termes, & par conséquent s'oppose à leur identité & à leur unité. On les compte; donc on les discerne : le dénombrement en présuppose le discernement : donc deux monades semblables ne sauroient être indiscernables : elles le seroient même, sans qu'on en pût inférer leur unité.

Le système des Monades a été inventé pour rendre raison des phénomènes corporels : cependant ces Monades n'ont ni parties, ni figures, ni solidité, ni mouvement, ni par conséquent aucune des propriétés qui paroissent les plus essentielles pour remplir leur destination. Mr. Leibnitz y supplée en armant chaque Monade, d'une force innée, qui n'est pas un pouvoir, mais un effort, une tendance à l'action. Cette force n'agit que sur la Monade dont elle est l'essence : son action change & varie selon l'état des autres Monades, & n'est que la perception de leurs changemens; de sorte que la perception de chaque Monade est toujours correspondante à l'état de toutes les autres. Comme leur état ne dépend que de leurs perceptions, il regne entre leurs perceptions réciproques une exacte correspondance, d'où résulte entre toutes les Monades cette harmonie préétablie, qui fait la gloire & la merveille du système Leibnitzien; système où l'accord de chaque Monade avec l'universalité des êtres concentre tellement, dans son sein, tous leurs rapports, que chaque Monade est constamment un miroir fidèle de cet univers. En nous faisant cet exposé, l'Auteur du Mémoire reconnoît toute la profondeur de ces idées, ou plutôt il entrevoit dans un lointain qui lui représente tant de choses qu'il n'en voit aucune : c'est un infini où il se plonge & d'où il sort sans

avoir

avoir rien vû ni retenu. Les disciples de Leibnitz ont senti cet inconvénient : ils y remédient par des définitions pompeuses, dont les termes également sonores & scientifiques servent à grossir & à fixer aux yeux de l'esprit, ces entités si legeres, si subtiles & si imperceptibles : ils les appellent *atomes de substances, points métaphysiques, images de l'univers, miroirs actifs indivisibles, mondes en raccourci, simplicités seconds, unités de substances virtuellement infinies par la multitude de leurs modifications, centres qui expriment une circonférence infinie &c.*

La force de ces Monades, leurs états représentatifs, l'objet de ces représentations, la projection qui s'en fait sur chaque Monade, les perfections qu'elles acquièrent en passant de l'état où on les appelle *entelechiés*, à l'état où elles deviennent des *esprits*, &c. sont autant d'articles qui font naître à l'Auteur du Mémoire, des doutes & des questions dont il demande la solution : il est de l'intérêt des Leibnitziens de ne pas la faire trop attendre ; car ces questions sont pour leur doctrine une cruelle torture dont ils ne sauroient trop-tôt la délivrer.

Rien, dit-on, n'existe sans être déterminé à rester dans l'état où il est, ou à en changer : tout être a donc une force pour rester dans l'état où il est, ou pour en changer : toute substance est donc une force de résistance ou d'action : les êtres simples sont donc des forces.

Le Mémoire répond que cet argument ébloüit sans éclairer. S'il s'agit d'une détermination qui vienne d'un Agent étranger, elle ne suppose dans l'Être qui la reçoit aucune force, aucune puissance : s'il s'agit d'une détermination qui vienne de cet Être même, s'il peut la prendre ou la quitter, la varier ou la changer, alors il n'est point déterminé ; mais il se détermine à son gré : c'est un Être libre qui est maître de ses déterminations. On ne peut pas dire que cet Être est une force ; mais on doit dire qu'il a une force. En un mot, il est passif ou actif : s'il est purement passif, il ne peut agir, il n'a point de force : s'il est actif, il peut donc agir, il a donc une force, il n'est donc point une pure force, la force qu'il a, n'en constitue point la substance, elle n'en peut être qu'un attribut.

Apologie de la Métaphysique à l'occasion du Discours préliminaire de l'Encyclopédie. 1°. Dans ce Discours on reproche à Descartes de n'avoir pas retenu de la Secte Péripatéticienne la seule vérité qu'elle enseignoit sur l'origine des idées par les sens. Un grand Géomètre doit être plus aisé qu'un autre à convaincre que les sens, causes occasionnelles de quelques-unes de nos idées, ne sont l'origine d'aucune. On ne s'éleve dans la haute Géométrie qu'en s'élevant au-dessus des sens; qu'en saisissant les idées dans une pureté & dans une précision dont les sens ne sont ni la source, ni le modèle; & qu'en remontant sans cesse à des élémens que nos organes ne peuvent atteindre. Dans cette région sublime, la lumière des sens n'est que ténébreux.

2°. *Quel mal*, dit-on dans le Discours préliminaire, *avroit fait Newton à la Philosophie en nous donnant lieu de penser que la matière peut avoir des propriétés que nous ne lui soupçonnions pas, & en nous desabusant de la confiance ridicule où nous sommes de les connoître toutes.* “ Ce langage s'entend, reprend “ *l'Apologiste*, c'est-à-dire, qu'il n'y a nul inconvé- “ nient à croire que cette matière que nos yeux “ voyent, & que notre esprit conçoit comme une “ substance étendue, impénétrable, uniquement “ susceptible d'être mué par un agent, ou ébranlé “ par le choc d'une autre matière, est aussi capable “ d'ébranler sans choc & par une vertu différente “ de son propre mouvement, d'autres corps éloi- “ gnés d'elle; d'agir sur eux sans les toucher, à la “ manière des Esprits; de produire en eux un mou- “ vement ou une tendance au mouvement qu'elle “ ne peut produire en soi. Il me semble pourtant “ que ce seroit corrompre la Philosophie & en “ étouffer les plus pures lumières, que de nous “ persuader cela; que ce seroit nous faire marcher “ à grands pas non à la vérité, mais vers un *Pyr- “ rhonisme* qui obscurcit les notions les plus claires, “ embrouille les principes les plus simples, & par “ ce moyen renverse toute vérité. „

Il faudroit lire toute la suite de cette Apologie, sans en retrancher les éloges qu'on y donne à l'Auteur du Discours préliminaire: & c'est ainsi qu'il faut toujours reconnoître le bien au milieu même
du

du mal, & rendre justice aux talens sans mollir sur les intérêts essentiels de la vérité.

Lettre sur le principe du mouvement dans les corps & sur l'immatérialité de l'ame. Dans un Livre intitulé *Histoire Naturelle de l'ame*, on soutient que la matière est propriétaire de la force motrice, & qu'elle la distribue dans le monde matériel. En très-peu de mots, on démontre ici que la matière reçoit & ne donne pas le mouvement; qu'en fait de mouvement, elle est toujours passive & jamais active; que le transport du mouvement d'un corps à l'autre, n'est point l'ouvrage de la matière, &c. On auroit encore pu ajouter qu'il se fait avec une intelligence & des proportions réglées & constantes, & que par conséquent une puissance éclairée & bien supérieure aux vertus de la matière, préside aux phénomènes du mouvement.

Dans le dernier siècle, cette question sur le mouvement de la matière fut agitée: on publia des *doutes sur le système physique des causes occasionnelles*, où l'on avance la même thèse qu'on soutient dans *l'Histoire Naturelle de l'ame*: elle fut promptement & solidement réfutée dans des *Réflexions* publiées contre ces doutes. Il en est fait mention dans les *Nouvelles de la République des Lettres* (1686 Décembre.) Ces *Doutes* étoient de meilleure main que *l'Histoire Naturelle de l'ame*, & les *Réflexions* étoient d'aussi bonne main que la *Lettre* dont nous parlons: il est étonnant que les Matérialistes de ce siècle ignorent l'Histoire des batailles qu'ils ont perduës au siècle passé. Alors, il est vrai, leurs combattans étoient moins forts en nombre, mais ils l'étoient bien plus par la trempe de leurs armes, par leur vigueur & par leur adresse à les manier. Cependant ce sont-là de ces actions où il ne faut jamais revenir, à moins qu'on ne se soit pourvu de meilleures armes que celles qui ne peuvent soutenir le dernier choc.

Réflexions au sujet d'un livre intitulé Pensées Philosophiques. Ces *Réflexions*, qui sont très-solides & très-philosophiques, feront sentir à tout Lecteur judicieux le piège général que l'Auteur des *Pensées Philosophiques* tend à l'ignorance des ames simples & à la témérité des esprits libertins: c'est de placer sur la même ligne les vérités essentielles & les erreurs

les plus pernicieuses. La piété & la superstition sont pour lui des termes synonymes. Il ne connoît point de milieu entre le Dèiste & le Superstitieux. Le vrai Athée & le vrai Chrétien sont à ses yeux des phénomènes qu'il faut apprécier de la même façon.

Voici une des *Réflexions* de notre Auteur sur ce dernier objet : “ Celui qui à la question y a-t-il
” des Athées ? oppose cette autre question y a-t-il
” de vrais Chrétiens ? fait la plus insensée des ré-
” ponses. Car il suppose l'une de ces deux choses,
” ou qu'il est également possible d'être Athée &
” d'être Chrétien, ou qu'il est aussi impossible de
” devenir l'un que l'autre. Par la seconde suppo-
” sition, il injurie la souveraine Sagesse en la met-
” tant de niveau avec la souveraine folie. Par la
” première, il outrage l'humanité, en jugeant qu'il
” nous est aussi aisé d'éteindre les lumières de notre
” raison, qu'il nous est aisé de les suivre. Voyez
” *Pens. Phil.* §. XVI. “

Observations au sujet de l'Écrit intitulé, Lettre sur les aveugles à l'usage de ceux qui voyent. L'Observateur relève d'abord quelques-unes des contradictions où tombe l'Auteur de cette *Lettre*, comme lorsqu'il rémoigne n'avoir aucun doute que les animaux ne raisonnent aussi-bien que nous, quoiqu'il ne leur accorde qu'un instinct avec lequel ils se passent fort bien de notre raison. Ensuite on réfute les Sophismes employés dans cette *Lettre* à prouver que nos idées de vice & de vertu dépendent tellement de nos sens, qu'en multipliant ceux-ci on perfectionneroit notre Morale; qu'en les diminuant on diminueroit également sa perfection &c. Dans ce système, l'humanité & la compassion naturelle ne sont fondées que sur des apparences optiques. La licence d'imaginer & de feindre est poussée aux plus étranges absurdités. Nous renvoyons aux détails des *Observations* qui sont aussi suivies que pressantes.

Discours sur les miracles. Ce n'est qu'un Supplément à l'Article V. des *Observations* sur la Thèse de l'Abbé de Prades. Nous avons eu occasion d'éclaircir cette matière. Pour l'obscurcir, les Incrédules assemblent des nuages de toute espèce. On les dissipe ici, & l'on met dans le jour le plus lumineux la nature, le caractère, la fin & la force des vrais miracles.

Observa-

Observations sur les songes où l'on réfute le système d'un Philofophe Anglois, qui attribue les songes à certains Génies ou Agents immatériels dont l'action affecte notre ame quand nous dormons. Notre Auteur avance que l'imagination est l'unique ouvrière de nos songes, & que les esprits animaux lui fournissent les matériaux dont elle les compose. Ce fujet, comme on l'observe, n'a point encore été approfondi : ce n'est pas qu'il n'en vaille bien la peine ; mais pour peu qu'on y réfléchisse, on y rencontre des phénomènes qui découragent. Ce font des mystères dont la clef est difficile à trouver, & peut-être encore plus difficile à manier.

Sur la Balance des génies. Dans cet Ecrit, on combat l'Aphorisme d'un Auteur qui prétend que l'étendue des talents de l'esprit est en raison directe de la perfection de leurs effets, mais inverse des temps de leurs opérations ; c'est à-dire, que l'étendue des talents de l'esprit dépend autant de la promptitude que de l'excellence de ses productions. L'axiome du Misantrope est que le temps ne fait rien à la chose. Notre Auteur soutient avec raison que les Ouvrages du meilleur genre ne se prisent guères que sur leur valeur intrinsèque, & que cette valeur est la mesure du génie.

Songe allégorique sur la Critique des Auteurs. C'est la Traduction d'une feuille Hebdomadaire de Londres, dont le titre est l'Adventurer. Ce morceau est curieux & intéressant sur-tout pour les Amateurs de la Littérature Angloise.

La dernière Pièce de ce Recueil est une *défense de M. de Fontenelle & de quelques autres Auteurs*. En 1750, il parut une Brochure sous le titre de *Connoissance des beautés & des défauts de la Poésie & de l'Eloquence de la Langue Françoisse*. On y enrichissoit la couronne littéraire, dont M. de V. est décoré, de bien des lauriers arrachés aux Ecrivains dont on prend ici la défense. Notre Auteur les venge de cette injustice sans en faire aucune à M. de V.

Quoique tous les morceaux de ce Recueil soient très-estimables, cependant les Pièces Philosophiques en font la meilleure, comme la plus abondante Partie.

Nous

des Princes &c. Janvier 1760. 13

Nous remettons au mois prochain l'analyse
des *Discours Philosophiques & Littéraires*, qui
font le sujet du second volume.

—

—

Le Sr. Claude Hérissant, Imprimeur Libraire
rue Notre-Dame à Paris, imprime une *Col-
lection des Plaidoyers & Mémoires de M. Man-
nory, ancien Avocat au Parlement de Paris, &
nous donne sur cette Collection l'avis que voici.*

Il est essentiel à tous les Citoyens, d'avoir du
moins une légère teinture des affaires du Palais.
Plusieurs d'entre eux peuvent se trouver dans le cas
de soutenir leur Etat, ou leur fortune; & une foible
connoissance des Loix peut être aussi utile, que
la science des Astres, & des Météores, ou que quel-
que autre partie de Physique, que ce soit, que le
goût de nos jours a rendu une occupation assez or-
dinaire. Si l'on n'est pas obligé de se défendre soi-
même, il est toujours avantageux d'être en état de
juger de la solidité de sa défense.

C'est donc rendre service au Public de lui pré-
senter une Collection assez nombreuse dans ce gen-
re, pour réunir tous les différents objets de cette
importante étude, de lui offrir ces matières, pour
l'ordinaire, seches & rebutantes, traitées avec in-
térêt, & même d'une façon riante, en un mot de
l'amuser en l'occupant des choses les plus sérieuses,
& les plus utiles.

Cette Collection des Plaidoyers & des Mémoi-
res de M. Mannory, paroît propre à remplir ces
vûes intéressantes pour la Société. On y trouvera
des Volumes entiers, sur chaque Matière différente.
Un premier a présenté des Actes, tous produits
par la fraude & par l'artifice. Il en a ensuite paru
deux sur les Mariages. On en imprime un sur des
Matières Bénéficiales, & il y en aura plusieurs sur
cet objet. Le cinquième Volume sera, en entier,
de Causes plaidées au Châtelet. Il y aura même un
Volume de Causes de Police de cette Jurisdiction :

&

& ce fera, pour la premiere fois, que ce Tribunal, cependant le plus ancien du Royaume, aura réuni, par l'impression, un corps de ses Plaidoyers. On y lira des Volumés sur des Matières de Commerce. On juge aisément que les Matieres Criminelles y paroîtront avec distinction. En un mot, Mariages, Testaments, Donations, Substitutions, Interdictions, Droits Seigneuriaux, Retraits, Séparations d'Habitation, Questions de Vœux, Translations d'Ordre, Matieres Bénéficiales, Matieres Criminelles, Questions de Commerce & de Police, il se trouvera de tout dans ce Corps de Plaidoyers & de Mémoires, qui formera un nombre considérable de Volumés. Il y en aura même peut-être plus d'un de Consultations extrêmement importantes. On y joindra des Dissertations sur quelques points de l'Histoire de France, sur des Questions de Droit Public, sur les Capitulaires des Rois, sur des morceaux de Dumoulin : & l'on ose dire, que tout y est traité, avec la même solidité, & sur le même ton que les trois Volumés qui paroissent déjà. L'intérêt est égal dans tous. Dumoins est-ce le jugement de gens instruits & de goût, qui ont vû plusieurs Discours de ces différents Volumés.

On peut dire que c'est une chose unique, qu'une Collection aussi nombreuse & aussi bien choisie. Pour la former, il falloit un homme qui, comme notre Auteur, eût paru au Barreau dès l'âge de dix-huit ans, après s'être fait connoître dans la Littérature un homme que le Public eût d'abord accueilli favorablement, à qui il n'eût pas cessé d'accorder son suffrage, & qui eût eu le courage & la force de se livrer au travail le plus continu, pendant plus de quarante années, & de continuer encore de le faire à présent, dans un âge avancé. Car ce grand nombre de Volumés qui paroitra, en suppose au moins autant de supprimés, comme étant des Causes peu intéressantes, & qui ne méritent pas de fixer l'attention du Public : & il est aisé de juger du temps & de l'application qu'il a fallu, pour traiter tant de matietes différentes, avec une egale solidité pour le fond, & avec le même soin dans la forme.

Il n'est pas nécessaire d'observer combien cette
Collection

Collection peut être utile au jeune Barreau, même à celui des Provinces, ainsi qu'aux personnes qui se destinent à la Magistrature. Tout en est intéressant pour elles, la solidité des moyens, la profondeur des recherches, la force des raisonnemens, l'exactitude de la diction, la nouveauté des espèces. On auroit que toutes les Causes singulières se sont venues présenter à l'Auteur : mais il faut aussi convenir que ces singularités ne lui échappoient jamais, & qu'il savoit en tirer amplement parti.

On ne répondra que légèrement à l'objection, qui a été faite à notre Auteur, *sur la modestie des Avocats, qui sembloit, pour l'ordinaire, leur interdire la hardiesse de donner, de leur vivant, leurs Ouvrages dans ce genre.*

1. Les Avocats donnent leurs Mémoires imprimés en détail. Est-il plus immodeste de les réunir dans une Collection ?

2. Plusieurs Avocats ne rougissent point de publier, de leur vivant, des Traités de Jurisprudence, dont le Public leur fait bon gré ; & quelques-uns même des morceaux de Littérature, qui paroissent tous les mois, & qui leur font honneur. En quoi la modestie seroit-elle plus blessée, dans la publication des Plaidoyers & des Mémoires ?

3. Tous les Auteurs, les Théologiens & les Moralistes même ont la hardiesse de donner, de leur vivant, leurs Ouvrages. Pourquoi le Barreau seroit-il plus timide ?

Enfin, si notre Auteur eût eu cette modestie, on ose le dire déplacée, on n'auroit point eu ses Plaidoyers, ou du moins on n'en auroit eu qu'une foible partie. Car il n'y avoit que lui qui en pût procurer la Collection entière. C'étoient des feuilles séparées, quelques-unes même usées par le tems, & dont il pouvoit seul faire usage. Il les falloit réunir avec soin : & c'étoit un embarras même de les reconnoître. Il étoit ensuite avantageux de les rassembler par matières : & sans les changer, il les falloit épurer, effacer les termes foibles, en substituer de plus forts. Un Auteur attentif & délicat corrigeroit sans cesse. Après le décès de l'Auteur, qui est ce qui nous auroit procuré les motifs des Jugemens ? Et de quelle importance n'est-il pas de les avoir ?

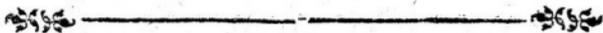
Les Ouvrages de Mr. Cochin, donnés par lui-même, ne ressembleroient point à ceux que l'on n'a imprimés qu'après sa mort.

Que l'on ne croye pas, que cette Collection soit un léger travail même pour l'Auteur. Elle lui prend un tems considérable. Qu'auroit-elle donc coûté à un étranger ? Et cet étranger s'en seroit-il tiré avec un pareil succès ? Auroit-il pu se déterminer de même sur le choix des Causes, rejeter celles qui ne doivent pas paroître, placer aussi avantageusement celles que l'on donne, pour rendre tous les Volumes également utiles & amusans ?

C'est l'étenduë de ce travail qui empêche de donner plus de quatre Volumes par an. Pour y satisfaire avec exactitude, il faut même que l'Auteur prenne sur son repos. Car il ne se peut refuser à ses occupations journalières. En donnant ses anciens Volumes, il ne cesse de nous en préparer de nouveaux. Mais il sacrifie avec satisfaction ses veilles & ses soins à l'empressement du Public, & aux sollicitations de personnes respectables, qui s'intéressent à cet Ouvrage : & après plus de quarante années d'un travail assidu, cette occupation fait encore aujourd'hui ses uniques plaisirs.

Le Libraire seconde l'Auteur de tous ses soins, & de toute son attention. Il se flatte que l'on sera content de l'impression. Il n'y a rien épargné.

Chaque Volume *in-douze* se vend 2 livres 10 sols broché, & proprement relié en veau 3 livres.



Le Sr. Colin, Graveur du Roi de Pologne Duc de Lorraine & de Bar, vient de donner au Public une Estampe représentant la vûe de la Place Royale de Nancy ; elle est gravée avec goût : elle est de la grandeur des deux vûes de la carrière de la même Ville, qu'il a gravées il y a un an. Il donnera dans peu une quatrième Estampe représentant la vûe de la Place d'Alliance : elles se vendent chez l'Auteur vis-à-vis l'Eglise des Révérends Pères Dominicains à Nancy. Le prix de chaque Estampe est de 24 sols de France. Le même a mis depuis peu au jour le Portrait du Roi de Pologne, du prix de 12 sols.

Poësies

des Princes &c. Janvier 1760. 17

Poésies diverses par Mr. l'Abbé de Laugier, à Nancy chez Le Cheſne, Imprimeur ſur la Place de la Ville neuve au Nom de Jeſus 1759 *in-octavo*. En Brochure 12 ſols de France.



On nous a envoyé de Paris un grand in-douze de 141 pages, avec douze grandes figures en taille douce, que nous avons lû avec plaisir, & que nous annonçons au Public pour l'utilité conſtatée qu'il peut en retirer. C'eſt une *Nouvelle Construction de Cheminées, qui garantit du Feu & de la Fumée à l'épreuve des Vents, du Soleil, de la Pluye & des autres Cauſes qui font fumer les Cheminées ordinaires*, par Mr. Genneté, premier Phyſicien & Méchanique de Sa Majeſté Impériale. Avec le jugement de l'Académie Royale des Sciences de Paris, ſur cette nouvelle Construction. On ne peut en donner une meilleure idée qu'en ſe ſervant de l'Expoſition du Plan qui a été ſuivi dans ce Traité de Nouvelle Construction de Cheminées. L'Auteur le donne & le voici.

I. PARTIE. Les Cheminées fument par un grand nombre de cauſes. Celles qui ſe font remarquer d'abord, ſont les *Vents*, le *Soleil* & la *Pluye*. C'eſt auſſi par-là que j'ai commencé à y apporter du remède, en détournant ces trois premières cauſes.

Les expériences qui le prouvent, tant en grand qu'en petit, & qui ſont rapportées dans la première Partie de cet Ouvrage, ne laiſſent aucun doute ſur la réuſſite de la Cheminée, par le moyen de laquelle ces expériences ont été faites. Une partie de l'Europe les a vûes en grand; Meſſieurs les Commiſſaires de l'Académie Royale des Sciences les ont vûes en petit; rout Paris en a été enſuite ſpectateur pendant deux mois conſécutifs.

J'ai crû devoir aller au Fait, avant de raifonner.

B

Voilà

Voilà précisément la raison qui m'a engagé à rapporter mes Expériences, avant de donner la description de la Cheminée qui produit le Fait, & aussi avant d'en établir la cause.

II. PARTIE. La description dont je viens de parler, & la manière de construire la nouvelle *Tête* de Cheminée en fer battu ou tôle, & en fer-blanc, pour celles où l'on brûle du bois; & la construction en bois simple ou lutté pour les Cheminées où l'on brûle de la Houille ou Charbon de terre & des Tourbes, se trouveront complètes dans la seconde Partie de cet Ouvrage.

J'y donnerai les mesures justes, constantes & universelles, trouvées par une longue & pénible expérience, pour les *Têtes* convenables à toutes les Cheminées.

Avant d'être parvenu à ces mesures, j'ai souvent échoué dans les essais que je faisois en grand. L'expérience inexorable me faisoit alors connoître, mais après coup, que si les ouvertures par où la Fumée doit s'échapper, sont un peu trop étroites, cette Fumée s'engorge & rentre dans la Cheminée; que si les ouvertures sont un peu trop larges, le Vent venant du dehors, y joue, & fait encore rentrer la Fumée. Voilà ce qui m'a fait chercher pendant des années & causé de la dépense inutile.

Les Proportions & mesures universelles pour toutes les Cheminées, grandes ou petites, séparées ou réunies, seront marquées dans les Figures de cette seconde Partie. Ces Figures sont de plus faites à l'échelle, & expliquées si clairement, que le moindre ouvrier sera en état de les entendre, & d'imiter les deux sortes de constructions, applicables à la fois aussi-bien sur dix ou vingt tuyaux de Cheminées réunis, que sur un seul. Cela diminuera considérablement les frais, si les propriétaires de plusieurs maisons voisines veulent s'entendre, & en faire usage en commun.

III. PARTIE. Quand l'expérience constante tant en grand qu'en petit, a prouvé la réussite d'une invention déjà introduite en beaucoup d'endroits, il semble que ce Juge suprême ayant décidé, on devroit en retenir-là. Mais la raison veut voir clairement, ce qui fait que ma Cheminée ne peut jamais
être

être enfilée des Vents pour la faire fumer, soit directement, soit par des Vents réfléchis; comment elle empêche le Soleil de pénétrer dans son intérieur, pour y dilater l'air, & faire descendre la Fumée; & la pluie qui en tombant dans les Cheminées ouvertes par le haut, y entraîne la Fumée avec elle & salit le foyer. J'en donnerai la démonstration dans la troisième Partie.

Cette démonstration sera fondée sur une *nouvelle Théorie du Vent*, dans laquelle l'Angle de réflexion est bien éloigné d'être égal à celui d'incidence; effet qu'on ne fait point encore avoir été remarqué de personne, par rapport au Vent.

C'est ce qui a fait échouer toutes les inventions proposées dans les Caminologies; & elles échoueront toujours, tant que ce principe fondamental restera inconnu: puisqu'il est le seul sur lequel on puisse travailler efficacement, pour mettre les Cheminées à couvert des Vents directs & réfléchis, & se servir de ces mêmes Vents pour en chasser la Fumée par le haut.

Je donnerai la construction d'un Instrument très-simple, pour prouver ce nouveau principe conforme à la raison, & appuyé de l'expérience qui est toujours sans réplique.

IV. PARTIE. Comme la construction des *nouvelles Têtes*, ferme le haut des Cheminées sur lesquelles une de ces *Têtes* est appliquée; on trouvera dans la quatrième Partie de ce Traité, la manière de faire ramonner toutes ces Cheminées en quelque nombre qu'elles soient réunies, & cela depuis le plus haut jusqu'en bas, même avec plus de facilité que si on n'y avoit point appliqué de *Têtes*.

V. PARTIE. Il ne faut pas penser, qu'une Cheminée, construite précisément telle que j'en donne les mesures les plus exactes, doive toujours réussir. Elle échouera infailliblement, si on néglige de prendre les précautions convenables, pour prévenir les accidents, qui la rendroient inutile en bien des occasions. J'ai cru qu'il étoit nécessaire de donner le détail de ces accidents, afin que les Ouvriers les connussent, & d'en indiquer le remède pour qu'ils en pussent faire l'application. Cette cinquième Partie y sera employée.

De même qu'à donner le moyen d'empêcher la communication de la fumée d'une Cheminée dans une autre qui est voisine; ce qui fait qu'on a souvent de la fumée dans la chambre, dans le tems même qu'il n'y a pas de feu.

Je dirai de quelle manière on doit construire ou réparer les tuyaux de Cheminées, pour que la fumée y monte le plus avantageusement qu'il est possible, & empêcher le ralentissement de cette fumée en se portant du bas vers le haut.

Comment on appliquera la *nouvelle Tête* sur une seule Cheminée, entre plusieurs autres attenantes, qui sont toutes d'une même hauteur; sur une ou plusieurs Cheminées basses, appuyées à des murailles qui les commandent; sur des tuyaux ronds, qui reçoivent la fumée de ces chambres & caves où l'on fait du feu pour les Imprimeries & Manufactures, sans y avoir de Cheminées.

VI. PARTIE. Le feu prend souvent aux Cheminées, & le danger est alors si pressant, qu'on ne peut trop tôt y apporter du remède. On a toujours su qu'il est très-aisé d'éteindre la flamme, & par conséquent de l'éteindre. Je propose ici à ce sujet des expériences si faciles, que chacun peut les faire par tout où il se trouve.

Ce sont ces expériences, & les conséquences que j'en ai déduites, qui, depuis long-tems, m'ont porté à en faire l'application aux Cheminées; & par un expédient simple, aisé, & qui ne coûte presque rien, on peut dans la construction de ma *nouvelle Cheminée* éteindre d'abord le feu qui vient à y prendre, & éviter le malheur d'un incendie.

Cet article n'est pas peu important. Il fait seul l'objet de la sixième Partie de cet Ouvrage.

VII. PARTIE. Quoique la *nouvelle Tête de Cheminée* garantisse de la fumée à l'épreuve de tous les Vents, du Soleil & de la Pluie; ceci ne doit s'entendre que de la fumée, qui par les coups de Vent directs ou réfléchis, se refoule du haut vers le bas, qui redescend par la dilatation de l'air, causée par l'ardeur du Soleil dans le haut d'une Cheminée; ou qui y est précipitée par la chute de la Pluie.

Ces trois cas n'ayant pas lieu dans le calme d'un tems serein, pour le grand nombre de Cheminées

qui

qui ne tirent presque jamais de bas en haut, & qui fument dans tous les tems même sans Vent, sans Soleil & sans Pluie ; il a fallu en rechercher les causes particulières, pour y apporter ensuite le remède convenable.

Comme je voyois d'abord que le défaut de circulation de l'air étoit la principale de ces causes, j'ai cherché à m'instruire de la manière dont on pourroit produire continuellement cette circulation, par un agent simple & toujours présent, & qui comme agent ne coûtât absolument rien.

Pour parvenir à mon but, je me suis rendu le disciple des noirs Charbonniers. J'ai descendu avec eux dans le plus profond des Mines où l'on tire la Houille ou Charbon de terre. C'étoit * dans le Pays de Liège, où l'artisan & le simple ouvrier sont si ingénieux.

En voyant les travaux de ces Houilleurs on est surpris, on ne peut même assez admirer comme ces simples ouvriers ont pu trouver le moyen de faire circuler l'air dans un souterrain de mille pieds de profondeur sous la surface supérieure de la terre, & dans une étendue de plus de sept cens pieds de largeur autour du seul puits, par où cet air descend à une si grande profondeur ; & que, par le secours de cette circulation d'air, aussi forte que sur une montagne, une centaine d'ouvriers qui travaillent dans ces souterrains, ne sont nullement incommodés de la fumée de leurs lampes, & que là-bas ils souffrent plutôt de trop de vent que par la respiration.

Je donne dans la septième Partie le détail d'un tel ouvrage, peu connu, parce qu'il est trop dangereux d'aller s'en instruire si bas.

Cette première circulation d'air dans un souterrain ; m'a conduit à l'invention d'un Instrument d'une seule pièce, qui produit une très-forte circulation d'air, & chasse la fumée des lieux d'où elle n'a pas la force de s'élever. J'en donne la description & l'usage ; & dans la huitième Partie de ce Traité, j'en ferai l'application aux Cheminées ordinaires qui ne tirent pas en tems calme.

* En 1744.

VIII. PARTIE. La première application en grand, de l'Instrument dont je viens de parler, aux Cheminées ordinaires qui ne tirent pas, sera pour y faire déterminer la fumée & la chasser de bas en haut.

On connoit aisément qu'une Cheminée ne tire pas, si la fumée qui doit s'y élever se répand au contraire dans une chambre; ou si au-lieu de monter successivement dans la Cheminée elle en descend à reprises, sans que le Vent, le Soleil ou la Pluie l'y rechassent. Ce sera alors qu'il faudra faire usage du premier moyen que je propose actuellement. L'agent qui en fera produire l'effet & les suiyans, sera le feu du foyer. Il ne coutera rien.

La seconde application est pour donner de l'air à une chambre, & remplacer celui qui s'en échappe par la Cheminée avec la fumée; & cet air, en rendant l'équilibre à celui de la chambre où il fumeroit nécessairement, sans cela quoi qu'on puisse faire, au-lieu de la refroidir il l'échauffera.

En faisant la première application, cette seconde sera si aisée & si sûre, qu'on ne doit pas hésiter un seul moment de l'y joindre, si on ne veut courir le risque de travailler en vain. On en verra les raisons dans le corps de l'Ouvrage.

La troisième application sera pour aider à allumer promptement le feu sous une Cheminée, sans avoir l'incommodité des premières fumées qui descendent, inondent & infectent des appartemens quand on commence à allumer le feu, & avant que la Cheminée soit échauffée.

L'expérience d'accord avec le raisonnement, a toujours montré que la fumée ne passe librement dans quelque lieu resserré que ce soit, qu'après que le feu lui a échauffé suffisamment la voye, en y dissipant la fraîcheur ou humidité qui rejette la fumée. Avant que le tuyau d'une Cheminée soit échauffé du bas jusqu'en-haut, la fumée trouvant donc un passage qui lui résiste, elle se répand dans les chambres où l'air libre est plus sec que celui de la Cheminée. C'est sur-tout pour l'en chasser d'abord, que je propose le dernier moyen.

Une Cheminée, accommodée de toutes pièces comme je décris la mienne, se trouveroit à l'abri
de

de toutes les causes qui font fumer les autres.

Causes de la fumée.

On trouvera dans le corps de l'Ouvrage toutes ces causes, qui, rangées selon leur ordre naturel, sont :

1. L'humidité de l'intérieur des tuyaux de Cheminées, qui rejette la fumée avant que le feu ait dissipé cette humidité & échauffé la voye pour le passage de la fumée.

2. La mauvaise construction du bas des Cheminées, qui empêche une partie de la fumée d'y entrer, ou qui la réfléchit dans la chambre.

3. La largeur démesurée des tuyaux de Cheminées, qui laisse un espace assez froid de chaque côté du milieu de ces tuyaux où le feu pousse la colonne de fumée qui s'y élève; ce qui y cause un conflit de diverses températures d'air, & des vents qui mettent tout en désordre.

4. La direction oblique, & sur-tout les déviations plattes & angulaires de ces tuyaux de Cheminées, qui ralentissent la fumée, en lui ôtant une grande partie de la force du feu qui la chasse de bas en haut.

5. Les trous & les fentes, qui se trouvent dans les murailles intérieures qui séparent des tuyaux de Cheminées adossés les uns aux autres, & qui envoient de la fumée dans une chambre où il n'y a pas de feu.

6. Le manquement d'air, d'air sec & continuellement renouvelé dans un appartement pour en chasser la fumée par sa circulation, pour animer le feu & le rendre capable d'échauffer suffisamment & continuellement la voye par laquelle cette fumée doit s'élever & l'y soutenir. C'est ici l'unique cause qui fait que les Cheminées ne tirent pas.

7. Les vents directs & réfléchis, qui se jettent dans l'intérieur du haut des Cheminées, rechassent la fumée dans le bas, & causent le désordre qui se rend le plus sensible.

8. Le Soleil donnant dans le haut de ces Cheminées y dilate l'air, lequel devient plus léger que la fumée, & ne pouvant alors plus la soutenir, elle descend vers le foyer & se répand ensuite partout.

9. La pluye enfin, par sa chute dans une Cheminée, y entraîne la fumée avec elle, & se répand enoore. Cette dernière cause, & la première, produisent cependant les moindres effets.

Le remède à tous ces mauvais effets est constaté par un grand nombre d'expériences en grand, & indiqué dans le petit Volume que je donne. Ce qui est susceptible de démonstration, y est démontré. J'ai donné les raisons physiques des choses qui sont purement du ressort de la Physique. J'ai fait de mon mieux ; je souhaite qu'on soit content, & plus encore qu'on en fasse bon usage.

A R T I C L E II.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ANGLETERRE, & en HOLLANDE, depuis le mois dernier.

Lorsque le Parlement fit le 13. Novembre l'ouverture de ses séances par la lecture des Harangues que nous avons rapportées à la fin de notre dernier Journal, Son Altesse Royale George-Guillaume Fredetic fut introduit dans la Chambre des Seigneurs, placé sur le Trône à la droite du Siège royal, & proclamé à haute voix, par le premier Héraut d'armes, avec les cérémonies usitées en pareille occasion, *Prince de Galles, de Hannover & de Lunebourg, Comte de Chester &c.* Ensuite les deux Chambres conçurent chacune une Adresse en réponse aux Harangues qui leur avoient été remises de la part du Roi, & elles se rendirent en Corps au Palais de *St. James*, les Païrs le 14, les Communes le 15, & y présenterent leurs Adresses au Roi. Comme nous avons promis de les in-

sérer

des Princes &c. Janvier 1760. 25
féter dans ce Journal, voici le contenu de celle
des Seigneurs.

TRE'S-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous les très-humbles & très-fidèles Sujets de
Votre Majesté, les Lords spirituels & temporels as-
semblés en Parlement, demandons la permission
d'approcher de Votre Majesté dans les sentimens les
plus ardens de devoir & avec un cœur plein de ra-
vissemens de joye, pour féliciter Votre Majesté sur
les grands & signalés succès dont le Tout-Puissant a
daigné couronner les mouvemens infatigables qu'elle
s'est donnés pour la sûreté, la prospérité & l'hon-
neur de ses Peuples. Nous reconnoissons avec actions
de grâces & avec toute l'humilité possible la bonté
de la Providence divine dans les divers & glorieux
événemens qui rendront à jamais cette année mé-
morable.

Nous nous en reposons entièrement sur les soins
continuels & sur l'attention assidue de Votre Majesté
pour le vrai intérêt de ses Sujets. L'expérience nous
a convaincus du bon usage que vous avez si judi-
cieusement fait, SIRE, de tous les puissans moyens
dont le Parlement a renforcé votre bras de tems à
autre par un effet de sa confiance. Mais ce qui exige
de nous une gratitude toute particulière, est cette
vigilance extraordinaire, cette vigueur, cette sagesse
qui présidoit aux mesures que prenoit Votre Majesté
dans l'heureuse & constante direction de tant d'o-
pérations différentes en diverses parties du monde.
L'enchaînement d'heureux succès des armes de Votre
Majesté depuis la prise de l'Isle de *Gorée* sur la côte
d'*Afrique* & de quelques autres Isles dans les *Indes-
Occidentales*, jusqu'à la conquête de plusieurs Places
importantes en *Amérique*, ainsi que la défaite de
l'Armée ennemie en *Canada*, & la réduction de la
Ville de *Quebec*, Capitale de la *Nouvelle France*, mal-
gré tous les grands avantages de la situation de la
Place & la supériorité de forces, ont infiniment sur-
passé l'attente de vos fidèles Sujets. Les suites des
prudentes mesures de Votre Majesté n'ont pas été
moins remarquables, soit aux *Indes-Orientales*, en

y déconcertant les pernicieux desseins de vos ennemis, soit en France où vos Escadres tiennent la principale partie de la Flotte Françoisé bloquée dans ses propres Ports, & à *Lagos* par l'important avantage remporté près de ce Cap, tandis que vos soins, SIRE, mettent vos propres Royaumes à l'abri de toute invasion, protègent la Navigation & le Commerce de vos Sujets presque avec autant de sûreté que si l'on jouïssoit d'une profonde paix.

La mémorable victoire, gagnée sur les François près de *Minden*, ne peut que faire sur l'esprit de la Nation des impressions de long souvenir. En effet, soit que nous considérons les grands talens & l'habile conduite du Prince Ferdinand de Brunswich, Général au service de Votre Majesté; la valeur de vos troupes, l'inégalité de forces, le danger dont on étoit menacé dans ce tems critique, l'heureuse délivrance opérée par le gain de la bataille, & les glorieux fruits dont elle fut suivie, il n'y a rien en tout cela qui ne doive exciter nos éloges & notre reconnaissance.

Quel juste sujet d'allégresse pour nous de voir tant de brillans modèles de bravoure & de conduite militaire parmi les Officiers & les particuliers de la Grande-Bretagne, par mer comme par terre? Leur exemple portera d'autres à l'imiter. Leur réputation est une vertu qu'ils tiennent de leur naissance. Elle apprendra à l'ennemi ce qu'il a à craindre d'un peuple courageux, intrépide, animé de zèle pour la défense de son Roi & de sa patrie.

Permettez-nous, SIRE, d'exprimer la haute opinion que nous avons de la grandeur du courage & de l'éminente capacité du Roi de Prusse. Ce Monarque a prévenu d'une manière étonnante les disgrâces que lui préparoient les forces unies de tant de Puissances respectables. Quoiqu'attaqué & environné de toutes parts, il s'est soutenu contre-elles par la fermeté & par les ressources inépuisables de son esprit, par la valeur & la discipline de ses troupes. Permettez-nous encore, SIRE, la satisfaction de vous déclarer combien nous applaudissons à la modération & à la grandeur d'ame de Votre Majesté; elle, qui, au lieu de suivre les mouvemens de ressentiment, desire d'épargner l'effusion ultérieure du sang humain,

en mettant fin à une guerre, dans laquelle elle n'est entrée par aucun principe d'ambition; mais uniquement pour défendre les droits légitimes, les possessions & le Commerce de ses Etats. Vous n'attendez, SIRE, pour remplir ce souhait que des propositions de paix justes & raisonnables, des propositions qui procurent à Votre Majesté & à ses Alliés des avantages tels que les succès de vos armes donnent lieu d'espérer suivant l'équité & la raison, & qui soient accompagnés de fortes assurances pour l'avenir. Mais dans la vûe de parvenir à ces fins également grandes & désirables, Votre Majesté voudra bien consentir que nous l'assurions du vif empressement que nous avons de l'aider efficacement à prendre dans la suite telles mesures qu'elle jugera nécessaires ou convenables pour continuer la guerre de tous côtés, pour déconcerter & repousser toutes les entreprises que le desespoir pourroit suggérer à l'ennemi de former contre ces Royaumes. Les vœux que nous adressons au Ciel pour la prolongation des précieux jours de Votre Majesté, sont aussi ardens que sincères. Jamais, SIRE, nous ne cesserons de nous efforcer à entretenir & accroître ce dévouement pour votre personne sacrée, cette confiance en votre gouvernement, ce zèle à maintenir la succession de la Religion Protestante dans la Famille Royale, cette union & cette bonne intelligence qui subsiste si noirement parmi tous vos sujets; union si essentielle, qu'elle constitue leur propre sûreté & leur bonheur, en même-tems qu'elle dérange & renverse les projets des ennemis de Votre Majesté.

Le Roi répondit à l'Adresse des Pairs en ces termes.

M Y L O R D S ,

Je vous remercie de cette Adresse, dans laquelle vous me donnez des marques si positives de devoir & d'attachement. La part que vous prenez unanimement aux succès dont il a plû à la Providence de bénir mes armes par mer & par terre, & les assurances d'appui & de soutien ultérieur que je reçois de votre part, me sont extrêmement agréables. Elles ne peuvent manquer de produire les meilleurs effets
que

que l'on puisse se promettre dans la conjoncture présente.

L'Adresse des Communes est frappée sur le même moule. On aime cependant de trouver ces Pièces dans nos Journaux. La voici.

TRES-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous les très-soumis & très-fidèles sujets les Membres des Communes de la Grande-Bretagne assemblés en Parlement, faisons de respectueux remerciemens à Votre Majesté pour les Harangues qui ont été remises aux deux Chambres par ses ordres. Agréez, SIRE, qu'avec les sentimens les plus purs de zèle & de devoir nous félicitons Votre Majesté de la suite non interrompue des succès & des victoires qui ont accompagné les efforts de vos armes pendant tout le cours de cette année distinguée & mémorable. La bénédiction & la protection que le Tout-Puissant a daigné accorder d'une manière si visible aux conseils de Votre Majesté & aux opérations de ses troupes, nous les reconnoissons dans la plus profonde humilité de cœur, nous les prônons avec la plus pieuse gratitude, & adressons au Ciel avec toute la ferveur possible nos vœux & nos prières pour qu'il veuille continuer ses grâces à Votre Majesté.

Vos fidèles Communes n'entreprendront pas, SIRE, de détailler tous les avantages & les honorables événemens, que les divers succès, remportés dans chaque partie du monde ont procurés, comme autant de surcroits de gloire à Votre Majesté & à ses Royaumes. Nous nous contenterons, SIRE, de vous prier qu'il nous soit permis d'assurer Votre Maj. que tout pénétrés de reconnoissance, nous ressentons vivement dans le fond de nos âmes les heureux fruits dont nous sommes redevables, après Dieu, à la sagesse, à la vigilance, à la vigueur des mesures de Votre Majesté dans la continuation de cette guerre également juste & nécessaire; principalement la prise de l'Isle de *Gorée* & l'établissement de notre Commerce sur la Côte d'*Afrique*; la défaite de la Flotte Française aux *Indes-Orientales*; l'échec des troupes

de

de terre de cette Nation devant *Madras*, lequel renversa les dangereux projets des ennemis dans ce Continent, tandis qu'il servit à y affermir notre Commerce & nos Colonies; l'importante conquête de la *Guadaloupe* & de *Marie-Galanté* aux *Indes-Occidentales*; la réduction d'un si grand nombre de Places & de Fortereses dans l'*Amérique-Septentrionale*, achevée & comblée par cette victoire, aussi glorieuse que décisive sur l'Armée Française en *Canada*; la reddition de *Quebec*, Capitale de leur *Nouvelle-France*, soumise à l'obéissance de Votre Maj. avec des marques de courage, de conduite & d'intrépidité qui font tant d'honneur à ses Officiers & à ses troupes de terre & de marine; l'avantage considérable, remporté par la Flotte Royale, qui poursuivit, prit & dissipa au Cap *Lagos* la principale partie de l'Escadre Française; enfin le séjour de plusieurs mois du reste de la Marine de France, bloquée dans ses propres Ports au grand dommage de nos ennemis, tandis que cet obstacle contribuoit si fort à protéger & assurer la liberté de notre Commerce & de notre Navigation.

Ajoutons à tout cela la défaite de l'Armée Française près de *Minden*; défaite dont nous ne perdrons jamais le souvenir; défaite d'autant plus mémorable & signalée, qu'elle arriva dans les conjonctures les plus critiques. Elle méritera long-tems notre admiration & notre reconnoissance, pour peu que nous envisagions d'un côté le nombre supérieur de nos ennemis, & que nous considérons de l'autre la rare & habile conduite de Son Alt. Sér. le Prince Ferdinand de Brunswick, ou la valeur invincible des troupes de Votre Majesté. Lorsque nous faisons attention au cours suivi de tant de succès, dont une partie suffiroit pour signaler cette campagne si laborieuse & de si longue durée, nous ne saurions nous dispenser d'exprimer l'extrême satisfaction que nous donnent la grande capacité, le courage & la parfaite harmonie qui éclatent dans l'exécution des ordres dont s'acquittent les Amiraux & les Généraux de Votre Majesté. Nous ne sommes pas moins charmés de cette chaleur avec laquelle les Officiers & les troupes de terre & de marine ont concouru à se distinguer, tant pour leur propre gloire que pour celle

de la Nation. Cette vertu seule a pû les rendre capables de triompher d'un ennemi supérieur en forces & avantageusement rangé en bataille. D'ailleurs nous sommes entièrement persuadés que cette fermeté, cette ardeur, cette affection, excitées & animées par un puissant motif, c'est-à-dire, par la considération que Votre Majesté daigne approuver & trouver bons leurs importants services, continueront avec l'applaudissement général de leur Patrie, répandront la terreur parmi les ennemis, & augmenteront la confiance chez les Alliés de la Grande-Bretagne.

Ravis d'admiration, nous contemplant la magnanimité & les efforts sans exemple du grand Prince, le Roi de Prusse, Allié de Votre Majesté, dont le vaste génie, l'activité infatigable, l'invariable égalité d'esprit, secondée par la bravoure de ses troupes, lui ont fourni dans toutes les conjonctures des expédients propres à résister aux forces unies de tant de Puissances respectables:

Vos fidèles Communes éprouvent, SIRE, avec toute la reconnaissance qui vous est dûe, votre soin paternel, l'intérêt que vous prenez à la Paix & au bonheur de vos Peuples. Elles ne peuvent assez s'étonner de la grandeur d'ame de V. M., qui, au milieu des prospérités, dispose son Cœur à désirer que l'on puisse mettre fin à l'effusion du sang humain & à rétablir la tranquillité publique. Nous abandonnons entièrement ce désirable objet à la sagesse & à la fermeté connue de V. M. lorsqu'il s'agira de le remplir à des conditions justes & honorables pour votre Personne, SIRE, & pour vos Alliés, avec des assurances solides & permanentes pour l'avenir, accompagnées d'avantages tels que la raison & l'équité donnent lieu d'espérer des succès de vos armes; tels en un mot qu'ils impriment dans la mémoire d'un Peuple reconnaissant un long souvenir de cette heureuse Epoque, & des bienfaits qu'il a recueillis sous votre favorable & glorieux Règne. Pour atteindre ce grand but, nous sommes convaincus qu'il faut pourvoir abondamment aux moyens de continuer la guerre de tous côtés avec la dernière vigueur. Aussi nous assurons V. M. que nous sommes disposés à lui accorder les Subsidés que l'on

Jugera

jugera nécessaires, non seulement pour soutenir & hâter efficacement toutes nos opérations contre l'Ennemi, quelque étendues qu'elles puissent être; mais afin de repousser en même tems & de rendre inutiles les hardis desseins qu'il médite contre ces Royaumes. La longue expérience, que nous avons de la sagesse & de la bonté de V. M., nous est garantie que ces Subsidés seront exactement employés aux grandes fins pour lesquelles ils auront été destinés.

Au reste nous ne pouvons témoigner qu'imparfaitement ce que nous devons à V. M. pour la vraie satisfaction qu'il lui a plu de témoigner au sujet de la parfaite union & de la bonne harmonie qui subsiste si heureusement parmi vos fidèles sujets; union, dont les effets salutaires sont des plus sensibles. L'agrément que nous en ressentons, joint à la recommandation paternelle de V. M. feront de puissans motifs qui entretiendront ces dispositions, aussi essentiellement nécessaires pour déployer toutes nos forces, que pour assurer la tranquillité, le bon ordre & la félicité des Peuples de Votre Majesté.

Le lendemain 16. du mois, l'Orateur de la Chambre y fit rapport de la réponse suivante du Roi à cette Adresse,

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Je vous remercie de cette humble & affectueuse Adresse, ainsi que de votre zèle unanime pour la défense de ma Couronne & le soutien de mes Alliés. Soyez persuadés que je recevrai toujours avec plaisir des témoignages de la constante bienveillance que vous me donnerez de la part de mes Sujets.

Au retour de cette Chambre à *Westminster*, on y commença à délibérer sur diverses affaires qui ont occasionné la convocation & la tenue du Parlement.

Depuis le 16 jusqu'au 22. Novembre les Séances du Parlement n'ont montré que les dispositions ordinaires pour procéder au travail

vail des affaires de l'Etat. Le 23. on mit en délibération, dans la Chambre des Communes, les moyens de lever le subside pour l'année 1760 que nous commençons, & il y fut résolu d'imposer une taxe de 4 shellings par livres sterling sur les Terres, les Pensions, & les biens-fonds dans le Royaume d'Angleterre; d'établir en *Ecosse* une levée proportionnée de deniers, selon l'article IX. du Traité d'Union des deux Royaumes; & que les droits sur la Dreche, le Mûm, le Cidre & le Poiré, dont le revenu annuel monte seul à la somme de deux millions 750 mille livres sterlings, continueroient d'être perçus pendant la même année. Ces résolutions ayant été approuvées le 26, la Chambre ordonna de dresser deux Bills en conséquence, & arrêta, en Comité sur le Subside, que pendant la Campagne prochaine: On mettroit sur pied 57294 hommes de troupes, compris celles qui se trouvent en Allemagne; qu'il seroit accordé un million 383 mille 748 livres sterl. 10 sols pour leur entretien; 846 mille 168 livres sterl. 19 shel. & 6 sols pour celui des troupes du Roi dans les Plantations, à *Gibraltar* & à la *Guadeloupe*; 35 mille 744 liv. sterl. 8 shel & 4 sols pour celui des quatre Régimens sur l'Etablissement d'Irlande, employés dans l'*Amérique-Septentrionale*, 54 mille 454 pour appointemens des Officiers Généraux & de l'Etat Major pendant le cours de la campagne de 1760; cent-deux mille & six livres sterl. 4. shel. & 8 sols pour solde de la Milice en Angleterre, de la Milice du Duché d'*Argyle* en *Ecosse* & du Bataillon de Montagnards *Ecossois* du Lord Sutherland présentement en *Amérique*, à raison de 122 jours de

des Princes &c. Janvier 1760. 33

de service qui expireront au 25 Avril prochains 447 mille, 882 livres sterl. 10 shel. 5 sols & demi pour l'entretien de 38 mille 750 hommes tant de Hanover & de Wolff mbuttel, que de Saxe-Gotha & du Comté de Buckebourg pendant la même année; 268 mille 874 liv. sterl. 16 shel. & 8 sols pour celui de 120 Cavaliers & de neuf mille 900 Fantassins du Landgraviat de Hesse, enfin 97 mille 850 liv. sterl. 4 shel. & 10 sols pour un autre Corps des mêmes troupes, qui sera composé de 920 hommes de Cavalerie & de six mille 70 d'Infanterie avec l'artillerie nécessaire.

Le 27. tout ce que dessus fut approuvé. Le 28. la Chambre des Communes ayant repris en Comité l'affaire du Subside, projeta les arrangemens ultérieurs pour l'année 1760, & résolut 1°. de fournir à la dépense du Bureau d'Artillerie, entant qu'elle agira par terre, la somme de 230 mille 296 livres sterl., 4 shel. & 6 sols; 2°. de subvenir par une autre somme de 280 mille 563 livres sterl. 16 shel. & 11 sols aux fraix extraordinaires de ce Département pendant l'année courante, & auxquels le Parlement n'avoit point encore pourvû; 3°. d'appliquer dix mille livres sterl. à chacun des Hôpitaux de *Gosport*, *Plymouth* & *Greenwich*, destinés à l'entretien des Matelots malades & blessés ou vieilliss dans le service; 4°. d'approprier à l'acquisition de terrains propres non seulement à bâtir des Chantiers pour la construction & le radoub des Vaisseaux du Roi, mais encore à établir des Arsenaux & des Magazins à *Hallifax*; & 5°. d'accorder 232 mille 629 livres sterl. 5 shel. & 1 sol pour l'ordinaire de la Marine. Après quoi la Chambre en

C Comité

Comité donna son approbation au Bill qui a pour objet l'exécution des Loix relativement à la Milice. Ces points & autres de moindre conséquence ont été approuvés le 30, & l'on y a passé les jours suivans. Autres sommes. La Chambre en Comité le 5. Décembre résolut d'accorder un million de livres sterlings pour aider à liquider la dette de la Marine, & assigna 50 mille 78 liv. sterl. pour la dépense des Vaisseaux de transport, & pour celle des provisions fournies aux troupes depuis le premier Janvier jusqu'au 30. Septembre 1759, deux cens mille livres sterlings pour construction, réparation & reconstruction des Vaisseaux du Roi pendant l'année 1760. &c. Telles sont les sommes accordées jusqu'au 1. Décembre. Les besoins de l'Etat en demandent encore d'autres. La Nation s'y attend.

II. Sur un avis que la Flotte Françoisse aux ordres du Maréchal de Conflans, composée de 22 Vaisseaux de Ligne & de quelques Frégates, avoit fait voile de *Brest* le 14 Novembre, la Cour & le peuple en prirent également de l'inquiétude, à cause du grand nombre de troupes que cette Flotte avoit à bord. Les sentimens furent partagés sur sa destination. D'une part on pressentoit une descente en *Ecosse* ou en *Irlande*, pendant que le Capitaine Thurot feroit un débarquement de quelque autre côté pour faciliter la diversion. D'autre part on présumoit que la Flotte de *Brest* avoit ordre de former une entreprise contre quelque Place d'importance en *Amérique*. On se flattoit d'ailleurs que l'Amiral Hawke, qui remit en mer de *Torbay* vers *Brest* le même jour que Mr. de Conflans sortit du Port de cette Ville, auroit été en état
de

des Princes &c. Janvier 1760 35

de le joindre. On étoit dans cette agitation, & en même-tems dans un redoublement d'impatience & d'inquiétude à la Cour, lorsqu'un Exprès y arriva dépêché par Mr. Hawke avec une nouvelle qui dissipa tout d'un coup entièrement la crainte, ranima les esprits, & les remplit d'une joye extraordinaire. Ce fut la nouvelle d'une dispersion, d'une ruine presque totale, enfin la nouvelle d'une victoire complète remportée sur l'Escadre ennemie. Mais la chose ne s'est vérifiée qu'en partie par les dépêches d'un autre Exprès. En voici le contenu.

« L'Amiral Hawke, renforcé de tous les « Vaisseaux qui tenoient la mer vers les Côtes « de France & d'une partie de ceux qui reve- « noient de l'Amérique Septentrionale, a atteint « le 21. Novembre la Flotte Françoisé. Le gros « tems & un vent violent qui s'élevoit par in- « tervalles, ont empêché l'ennemi de se ranger « en bataille : le combat n'a pû s'engager avec « ordre, & l'action n'a pas duré long-tems. « Le *Formidable* de 80 canons est tombé dans « nos mains. Le *Soleil-Royal* de 84 & monté « par le Maréchal de Conflans, & le *Héros* ont « échoué & ont été brulés. La *Thésée* & le « *Superbe* ont été coulés à fond : neuf autres « Vaisseaux ennemis ont fait forces de voiles « & se sont réfugiés en différentes Bayes de « France. Les huit restans ont gagné le large. « Nous avons perdu le *Résolu* de 74 canons & « l'*Essex* de 64, qui ont échoué & que nous « avons brulés. Un troisième est perdu ou pris. « Voilà toute notre perte avec celle de 33 hom- « mes tués & 200 blessés. »

Cor.
NAV.

Le canon de la *Tour* & du *Parc* à *Londres* a tiré le 30. à midi pour annoncer cette victoire

au peuple. Le soir il a fait de nouvelles décharges, & toute la Ville a été dans des réjouissances extrêmes. Depuis l'événement du combat naval annoncé à la Nation l'Amiral Hawke a repris son ancienne croisière, les préparatifs pour la défensive contre l'invasion sont talentés, beaucoup sont contremandés, le Capitaine Thurot ne cause plus d'inquiétude, enfin le calme a repris, & la passion des peuples contre la France paroît diminuer, parce qu'on est autant fatigué de la guerre dans ce Pays qu'on l'est dans ceux où elle fait ses ravages. On y sent la nécessité de la finir plus que jamais, par la sortie continuelle de l'argent, tandis que les dettes nationales n'ont jamais été au point où elles sont, & par conséquent le crédit public aussi abîmé. Dans ces circonstances le Gouvernement se rabat sur toutes sortes de moyens. Il vient d'en mettre un nouveau en usage. Il est convenu avec six Négocians de Londres d'un nouvel emprunt de huit millions de livres sterlings. Ce n'est plus ici une avance comme les précédentes, une avance qui se rembourse lorsqu'on levé les deniers sur les peuples, c'est un prêt qui doit se faire pour vingt-un ans à un intérêt annuel de 4 pour 100. Ces Négocians doivent se procurer les huit millions par des actions de cent livres sterlings chacune, parce que le Gouvernement gratifie d'un Biller de sa Lotterie chaque centaine de livres sterlings prêtées. Il y a en ceci du singulier, c'est que le montant de cette Lotterie en fond n'est point encore fixé; que ses prix & primes ne sont pas fixés non plus, & qu'on sait seulement qu'elle aura 80000 billets. Il en est donc que les six Négocians qui ont promis

promis les huit millions au Gouvernement, ne pourront que rendre le fond & les prix plus ou moins considérables, proportionnément à la difficulté qu'ils auront à trouver leurs Actionnaires, ou à avoir leurs actions en argent.

III. Sur des avis que l'Armée Française en Allemagne méritoit une nouvelle irruption dans le *Hannovre*, la Cour a pris la résolution d'envoyer au Prince Ferdinand de Brunswick un renfort de neuf Régimens d'Infanterie, d'une Brigade des Gardes à pied & de quelques Escadrons de Cavalerie légère ; mais, quoique les Bâtimens de transport soient prêts à prendre ces troupes à bord, leur départ ne doit avoir lieu que lorsqu'il s'agira de recommencer les opérations ; & en attendant elles doivent passer en *Ecosse* ou en *Irlande*, pour y être à portée d'agir suivant les circonstances.

Quoique l'Amiral Rodney n'eut rien effectué jusqu'à présent sur les Côtes de France, on l'y a renvoyé, & nombre de Vaisseaux de guerre revenus des contrées de l'*Amérique* depuis la prise de *Quebec*, s'apprent à remettre en mer, sans doute pour retourner aussi dans ce Pays ; d'où les nouvelles les plus récentes portent, que Mr. de Vaudreuil, Gouverneur-Général du *Canada* pour la France, a rallié tous les hommes en état de porter les armes, & qu'ils ont été joints à quelques anciennes troupes, dont il a formé un Corps assez considérable, pour faire une tentative sur *Quebec* ; & qu'il n'attend que les glaces pour l'exécuter. Il y a dans cette Place 3000 hommes aux ordres du Général Murray, en état ainsi par ce nombre de la bien défendre. A la vérité il y a quelques Nations qui doivent se joindre au Général Fran-

çois, & qui commencent déjà leurs ravages, de sorte qu'aucun habitant n'ose sortir pour son commerce ni pour aller à la chasse. La Nation des Kerokées, forte d'environ 2500 combattans, a coupé aux Anglois la communication du Fort *London* avec celui de *Prince-George*. Le Gouverneur de la *Caroline Méridionale* a informé de tout les Gouverneurs de la *Virginie* & de la *Georgie*, ainsi que les Indiens qui sont alliés des Anglois, afin qu'ils rassemblent du monde pour le faire joindre aux Compagnies franches de la Province qui sont prêtes à marcher au premier ordre, & tâcher de parer les coups dont les troupes du Roi, malgré les avantages qu'elles ont remportés jusqu'à présent dans ce Continent, sont menacés. Car on n'a nul sujet d'y être hors de crainte, attendu la nouvelle révolution qui y éclate, d'autant plus que Mr. de Vaudreuil rallie tous les hommes en état de porter les armes, & qu'il paroît certain qu'il ne restera pas dans l'inaction pendant l'hiver. On se persuade que c'est à la sollicitation que les Sauvages se disposent à faire la guerre aux Anglois.

H O L L A N D E.

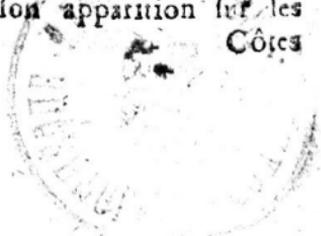
On parle beaucoup dans les Provinces Unies de propositions de paix entre la France & l'Angleterre, & elles prennent assez de faveur pour en voir monter sensiblement les actions. Ce qui conduit à adopter et bruit, ce sont de fréquentes conférences que le Felt-Maréchal Duc de Brunswick-Wolffenbuttel a depuis quelque-tems avec les Ministres des Puissances en guerre. Ces conférences, dont cependant il n'est rien divulgué,

divulgué, frappent l'esprit des Politiques, & c'en est assez pour faire accréditer ce qu'ils en pensent, d'autant plus qu'on remarque à présent des mouvemens & de l'agitation parmi ces Ministres, qui tous dépêchent souvent des Couriers à leurs Cours. Quoiqu'il en soit, on a lieu de présumer qu'il s'agit d'affaires très-importantes. Quant à l'armement de 25 Vaisseaux de la République, cette affaire a été remise sur le tapis, elle a été reproposée, & elle a été acceptée par les Villes de Hollande, excepté *Amsterdam & Rotterdam*, dont les Deputés ont pris la proposition *ad referendum*, parce que les plus grands fraix étant à la charge de leurs Principaux, ils veulent en recevoir des ordres précis. Les différends survenus entre la Province de *Hollande* & celle de *Groningue* pour des payemens dont nous avons dit quelque chose le mois passé, sont aussi remis sur le tapis.

Depuis la demande accordée au Comte d'Asfry, Ministre de France, pour le transport libre d'attirails de guerre, dont on a fait aussi mention, il en a fait une nouvelle, pour une nouvelle partie de munitions & d'attirails de guerre achetée dans les Provinces de l'Union pour le compte du Roi son Maître. Comme il n'a pas eu de refus sur la première, il y a toute apparence qu'il ne l'aura pas non plus sur la seconde, quoiqu'on en puisse penser en Angleterre.

P A Y S - B A S.

Une des Frégates de la petite Escadre du Capitaine Thurot, sortie de *Dunkerque* le 15. Octobre, y est revenuë au mois de Novembre. Mr. Thurot, après avoir jetté l'alarme dans la Grande-Bretagne par son apparition sur les Côtes



Côtes d'un des trois Royaumes, est allé relâcher le 26. Octobre à *Gothenbourg*, Port de Suede, pour y prendre des rafraichissemens; mais en étant sorti le 14. Novembre un gros tems sépara en mer la *Begon* (c'est la Frégate de retour.) Son Capitaine & tous ceux des autres Navires avoient des ordres à ouvrir en cas de séparation & de peu d'espoir de se rejoindre, & ces ordres portoient de rentrer dans le premier Port de France qu'ils pourroient gagner; ce que celui-ci a exécuté. Il avoit sur son bord 250 hommes de débarquement, qui sont arrivés heureusement. On ne doute pas que le Capitaine Thurot n'aura tâché depuis de regagner le même Port, attendu l'accident arrivé à la Flotte du Maréchal de Conflans. Au reste, il est le seul qui sache la destination qui a été fixée pour la petite Escadre, avant sa sortie de *Dunkerque*.

BRUXELLES. Les premiers avis de l'action qui s'est passée le 20. & le 21. Novembre en *Saxe*, paroïssent si non incroyables du moins fort douteux pour la singularité du fait. Mais il n'y a rien eu du premier détail qui ne se fût trouvé dans la plus exacte vérité; les dépêches des premiers Couriers arrivés de l'Armée à *Vienne* ayant été suivies de celles qui ont donné la juste relation de cette affaire, tout s'y est rencontré pour l'essentiel, comme on l'apprit d'abord. Le Courier pour *Bruxelles*, attendu avec impatience, y arriva enfin le 2. Décembre à neuf heures du matin, précédé de 24 Postillons sonnans du cor. Ses dépêches, qu'il remit à Son Alt. Royale, causerent toute satisfaction à ce Prince. Il en a reçu un beau présent. De suite il partit pour *Mons* portant la même nouvelle à
Madame

Madame Royale. La décharge du canon & le son des cloches l'annoncerent aussi tôt au Peuple. Le lendemain le *Te Deum* fut chanté dans l'Eglise des SS. Michel & Gudule. Il y eut ensuite grand diner, appartement & grand souper à la Cour, le Bal a été donné *gratis* au Théâtre de la Monoye; & en conséquence des ordres de Son Alt. Royale toutes les Villes principales de son vaste Gouvernement général ont montré par des actions de grâces solennelles au Dieu des Armées, des décharges d'artillerie, des illuminations, des fêtes & autres démonstrations, combien un événement si mémorable les pénétoient de la joye la plus pure. Dans le nombre la Ville de *Luxembourg* s'est signalée au parfait par toutes ces marques d'allégresse, le Dimanche 9. Décembre, & elles furent couronnées le soir par un grand & magnifique Bal public donné *gratis* à l'Hôtel de Ville par les trois Ordres des Etats de la Province qui se trouvoient assemblés au sujet du subside. Il commença vers les dix heures & ne finit que le lendemain matin. On y servit avec abondance des rafraichissemens de toutes les sortes.

Nous donnerons ici la Relation préliminaire des journées du 20. & du 21. Novembre qui ont donné lieu aux réjouissances que nous annonçons, telle que d'abord elle a été publiée & à laquelle il y aura peu à ajouter pour l'action en elle même. La voici.

*Rélation
préliminaire
du combat de
Moxen en Saxe.*

Le Roi de Prusse avoit joint le Prince Henri son frère, le 13. Sa Majesté avoit fait occuper Meissen le même jour par Mr. de Wadel, Lieutenant-Général. Ce Corps avoit ensuite été en avant, & l'Armée du Roi l'avoit suivi jusqu'à Kesselsdoiff, non sans avoir souvent ses troupes légères

légères aux prises avec les Hongrois. Le Comte de Daun avoit mis son Quartier le 17. à Plauen ; & ce même jour on écrivoit de l'Armée du Roi à Berlin & à Magdebourg, que Sa Majesté avoit trouvé moyen de couper au Maréchal de Daun sa communication avec la Bohême, en faisant occuper par le Corps aux ordres du Lieutenant Général Finck le poste de Dippoldiswalda & les défilés de Maxen & d'Ottendorf, par lesquels il falloit que tout ce qui tenoit à l'Armée de Daun passât pour retourner en Bohême. On écrivoit que le Maréchal étoit forcé d'en venir à une Bataille, & qu'il n'avoit de ressource que dans la victoire.

Suivant l'instruction & l'ordre exprès du Roi, le Général Finck tourna l'Armée Impériale & Royale par son flanc gauche, & croyant lui avoir coupé la communication avec la Bohême, il s'étoit posté à Maxen, mettant sur la hauteur qui est à la droite du Village trois bataillons avec une Batterie de dix pièces de canon. Le reste du Corps Prussien se mit en ordre de bataille derrière le Village, faisant front au Corps que commandoit le Général de Brentano. Le Feldt-Maréchal qui savoit d'avance quel parti l'ennemi tireroit du terrain, fit ses dispositions pour attaquer le 20. Ensuite il envoya reconnoître le poste qui étoit sur la hauteur ; & le rapport lui ayant confirmé la constante sécurité de l'ennemi à cet endroit il mit en mouvement, sur les trois heures après midi, la Réserve aux ordres du Baron de Sincere, laquelle avoit son Camp aux environs de Dippoldiswalda, vers Reinhard's Grimmo. Le Général de Sincere partagea son Corps en quatre colonnes de marche, & le fit défilier par les bois voisins. Il ne rencontra point d'obstacles

faciles dans sa marche, & les troupes furent rangées en bataille sans aucun contre tems. L'ennemi connut enfin qu'on venoit à lui. Il fit de son artillerie un feu très vif, qui fut de fort peu d'effet, à cause de l'élévation. L'artillerie Autrichienne tira avec plus de succès, & protégea efficacement ses Grenadiers qui marchèrent avec une merveilleuse intrépidité, & contre la gauche de l'ennemi, & à la batterie de dix pièces dont ils s'emparèrent.

Les Prussiens firent alors demi quart de conversion par leur gauche, & avancèrent contre les Grenadiers Autrichiens qui grimpoient sur la hauteur. Le feu de la mousqueterie fut grand de part & d'autre, mais effraya ou rebuta les Prussiens, qui se retirèrent en grand désordre. Les Grenadiers Autrichiens emportés par leur ardeur firent appréhender au Feldt-Maréchal que la Cavalerie ennemie ne les prit au dépourvu; & il fit avancer, pour les soutenir en cas de besoin, la seconde ligne de l'Infanterie de la réserve. Mais il ne parut aucune Cavalerie Prussienne. Les Grenadiers Autrichiens à qui la poursuite avoit fait dépasser le Village de Maxen, se remirent en ordre pour attaquer l'ennemi sur les hauteurs qui sont derrière le Village & sur lesquelles il s'étoit rallié pour faire ferme. L'intrépidité des Grenadiers lui en imposa, il quitta les hauteurs de Maxen, avec l'espérance de mieux se défendre sur celles de Schmöotz-dorff qu'il fut occuper. Le Feldt-Maréchal y fit marcher le Régiment Jeune Modene Dragons, qu'il fit soutenir par les Grenadiers. Ces Dragons chargerent le sabre à la main, & délogerent l'ennemi, qui à la faveur de la nuit fit sa dernière retraite vers Falkenhayn. La nuit

nuît qui favorisoit le Général Finck, obligea le Feldt-Maréchal à arrêter ses troupes tout cours sur le champ de bataille, & à leur y faire attendre le jour au bivouac. Déjà il y avoit une victoire dont 30 pièces de canon, 4 Drapeaux enlevés au Régiment de Finck par le Régiment Jeune Modene, un autre Drapeau & un Eten-dart, étoient les trophées.

Le 21. à la pointe du jour le Feldt-Maréchal sur le champ de bataille, fit les dispositions pour une nouvelle attaque. Pendant la nuit il avoit fait celles qui étoient nécessaires pour couper à l'ennemi sa retraite; & il les avoit saisies si complètes, que le Général Finck se trouvoit entièrement fermé dans une enceinte. Acculé à la vallée de Muglitz, où il ne pouvoit descendre qu'en sautant en bas d'un précipice, serré à sa droite par le Général de Brentano qui lui oppo-soit un mur hérissé de bayonnettes, pressé à sa gauche par le Général de Sincere, dont les trou-pes victorieuses étoient animées de confiance, exposé au feu de sa propre artillerie qui le pou-voit foudroyer, il lui restoit pour tout chemin le passage de Giechubel & de Dohna occupé par un détachement de l'Armée Germanique que le Feldt-Maréchal y avoit appelé dès le 14. Cer-tain d'être écrasé avant que d'arriver à ce pas-sage, le Général Prussien n'attendit point l'atta-que, pour laquelle les Grenadiers Autrichiens étoient prêts: il envoya au Feldt-Maréchal un Trombette demander capitulation.

Le Feldt-Maréchal Comte de Daun l'accorda en un seul article. Le Lieutenant-Général Finck, sept autres Généraux Prussiens & le Colonel Wolffersdorff, qui ce jour-là faisoit le service de Général-Major, furent reçus prison-niers

des Princes &c. Janvier 1760. 49

niers de guerre avec 18 Bataillons & 35 Escadrons, qui composoient ce Corps d'Armée : 64 pièces de canon, 50 Drapeaux & 25 Etendards passerent aux vainqueurs. C'étoit une Armée plus forte de 8000 hommes que l'Armée Saxonne qui capitula le 18. Octobre 1756 après avoir tenu six semaines contre toutes les forces du Roi de Prusse.

Le Feldt-Maréchal a fait passer l'Elbe le même jour à tous ces prisonniers, que deux Régimens de Cavalerie escorteront jusqu'en Bohême. L'artillerie prise sera incessamment conduite à Prague.

Le premier soin du Feldt-Maréchal après cette merveilleuse journée, a été de détacher un Corps de 20000 hommes vers Freyberg. Cette opération a été un de ces coups de maître qui ne se frappent avec succès que par un Chef qui a l'estime des Officiers Généraux & la confiance des troupes. Les Prussiens rendront justice aux Grenadiers Autrichiens, qui entamerent l'action du 20. par un coup de la plus grande audace. Ils franchirent sous le feu du canon & de la mousqueterie un Ravin glissant; & sans reprendre haleine ils gravirent jusqu'à la hauteur où l'ennemi se croyoit inaccessible. Tout de suite ils chargerent, & se rendirent maîtres du poste & des dix pièces de canon qui le défendoient. Le Régiment Jeune Modene se signala par des traits d'une semblable intrépidité. Les princes de Saxe Albert & Clement, à la tête des Grenadiers, suivirent & poussèrent l'ennemi de poste en poste, de hauteur en hauteur, jusqu'au vallon de Dohna où il mit bas les armes.

Cet événement à l'entrée d'un hiver, dédommage largement l'Armée Impériale & Royale
de

de ses ennuyeuses & pénibles marches pendant toute la durée d'une campagne, écoulée sans avoir pû trouver l'occasion favorable d'en venir aux mains. Le Prince de Ligne est arrivé le 4. Décembre de l'Armée du Maréchal de Daun avec tous les autres détails de la glorieuse journée de *Maxen*. Ce jour-là il y eut une affaire à *Meiffen*, dans laquelle les troupes de Sa Majesté ont remporté un nouvel avantage sur les Prussiens.

En rapportant cet article nous nous éloignons de l'Allemagne; mais il touche nos Pays pour l'intérêt que nous avons sujet d'y prendre. Nous finirons celui des Pays-Bas par ce qui suit de *Bruxelles*. Le 12. Décembre la Cour & la Ville ont célébré le jour anniversaire de la naissance du Sérénissime Prince Gouverneur Général, qui est entré dans sa quarante-huitième année. Son Alt. R. & Madame Royale sa sœur, qui étoit arrivée de *Mons* le 9. dînèrent chez Son Excel. le Comte de Cobenzl avec ce qu'il y a de plus distingué dans la Noblesse des deux sexes, à une table de 30 couverts. Leurs Alteſſes Royales ont ensuite honoré de leur présence le spectacle, où l'affluence fut extraordinaire. Le 13. Madame Royale est retournée à *Mons* ou le Duc son frère s'est rendu le lendemain.

Le nouvel Archevêque de *Malines* qui a officié au *Te Deum* pour l'affaire de *Maxen*, avoit prêché le 2. premier Dimanche de l'Avant dans la même Eglise, & ouvrit ce saint tems par un Sermon sur l'Evangile du jour. L'affluence des auditeurs fut telle que la Nef put à peine les contenir. Tous furent également touchés de la noble simplicité du Discours & de l'éloquence pleine de dignité du respectable & illustre Orateur.

ARTICLE III.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en FRANCE, depuis le mois dernier.

C'Est une perte, on ne peut que la déplorer en l'avoüant, mais non une ruine totale arrivée à la Flotte Royale, composée de 22 Vaisseaux de Ligne, quatre Frégates & deux Corvettes, commandées par le Comte de Conflans-Brienne, Maréchal de France & Vice-Amiral. Elle étoit sortie heureusement du Port de Brest le 14. Novembre, où les Vaisseaux Anglois l'ont tenuë comme bloquée pendant tout l'Eté; elle faisoit voile vers la Baye de Quiberon, & devoit y prendre les Vaisseaux de transport des troupes destinées à faire la descente en Angleterre, sans chercher à livrer combat à la Flotte Angloise qu'elle pourroit rencontrer. L'ordre de la Cour étoit précis là-dessus. Les Anglois ne furent pas plutôt informés de la sortie de Brest de l'Escadre du Roi qu'ils mirent quarante Vaisseaux à sa poursuite, & l'atteignirent le 20. à la hauteur de Belleisle. La mer étoit fort grosse, ni l'une ni l'autre des deux Flottes ne purent se mettre en ligne à cause des vents qui variaient toute la journée. Cependant vers les deux heures après midi le *Magnifique*, le *Héros* & le *Formidable*, Vaisseaux de l'arrière-garde de Mr. de Conflans, furent attaqués & environnés de huit Vaisseaux-Anglois. Peu de tems après le combat devint général, mais sans ordre de part & d'autre.

Echec en Mer.

d'autre. Le *Formidable*, commandé par Mr. de Saint André du Verger, Chef d'Escadre, fut pris, & c'est le seul qui l'ait été. Le *Thésée* & le *Superbe* eurent le malheur de couler à fond durant le combat, parce qu'au moment qu'ils viroient de bord, l'eau entra par les sabords de leurs batteries d'en bas. Un Vaisseau Anglois coula aussi à fond pendant l'action. Le *Soleil-Royal* que montoit Mr. de Conflans, s'est brûlé lui-même à la Côte du *Croÿsic*, ainsi que le *Héros* commandé par le Vicomte de Sanfay. On a sauvé les équipages de ces deux Vaisseaux. Le *Juste* a péri à l'Anse d'*Escoublas* à l'entrée de la *Loire*, de même qu'un Vaisseau Anglois. Deux autres gros Vaisseaux Anglois ont péri à la Côte du *Croÿsic*. Une partie des Vaisseaux de l'Escadre du Roi est à la rade de l'Isle d'*Aix*, & les autres sont dans la rivière de *Villaine*.

Après cet infortuné combat, Mr. de Conflans a jugé nécessaire de partir pour *Versailles*, afin d'y rendre compte de toutes les circonstances qui l'ont accompagné, & qui, quoique malheureuses, l'ont été beaucoup moins, comme on le remarque à présent, qu'on l'avoit débité d'abord. Il étoit presque impossible de résister aux forces supérieures qu'on avoit en tête, & surtout le gros tems ne permettant pas de faire la moindre disposition. Mr. de Conflans s'est justifié en plein du malheur arrivé à son Escadre, & a demandé qu'on fit l'examen de la conduite de plusieurs Capitaines dont la manœuvre a été tout-à-fait contraire à ses signaux. Conséquemment on travaille à instruire le procès d'un Chef d'Escadre qui, lors du Combat, doit avoir pris la fuite avec une division de dix Vaisseaux, qui faisoit presque la moitié de la Flotte Royale,

Royale, & dont il avoit le Commandement. Un autre Chef d'Escadre doit avoir été arrêté & conduit à la *Bastille*, accusé de s'être occupé à commercer en différens Ports, au lieu de conduire directement à la *Guadaloupe* le secours qu'il devoit y débarquer, & où il n'arriva qu'après la reddition de l'Isle.

Le Duc d'Aiguillon a mis en quartiers d'hiver les troupes qui avoient été destinées pour l'invasion en Angleterre. Elles resteront le long des Côtes pour être prêtes au Printems, auquel l'expédition est remise, s'il n'y a aucun changement dans les dispositions des Puissances qui sont en guerre : car on fait de nouveaux efforts pour la tenter une seconde fois. Seulement on paroît un peu inquiet sur la petite Escadre du Capitaine Thurot qui ne s'attendoit guères au revers qui est arrivé à la grande Flotte.

Depuis cet échec porté, depuis la prise de la *Guadaloupe* par les Anglois & celle de *Quebec*, on parle beaucoup de paix, mais c'est en Angleterre & en Hollande. On sait que l'Angleterre voudroit qu'on la lui demandât. Mr. Yorck, Ministre de *Londres* à *La Haye*, a touché cette corde à Mr. d'Affry qui y est pour le Roi. Mais il doit avoir été déclaré à Mr. Yorck par Mr. d'Affry, qu'un Potentat offensé, & auquel on a déclaré une guerre injuste, un Potentat tel qu'un Monarque de la France, ne s'asservira point jusqu'à une demande de cette nature envers son agresseur, tandis que les forces de terre d'une part & de l'autre celles de mer augmentant dans son Royaume, pourrout en tout tems dominer sur celles de la Grande-Bretagne seules. A le bien prendre le tems présent n'est pas celui des guerres passées

pour cette Couronne. Dans ses guerres avec la France elle avoit de son côté la République des Provinces-Unies, les Puissances du Nord, & la plus respectable de celles de toute l'Allemagne qui est l'auguste Maison d'Autriche. Seule aujourd'hui par un changement qui l'étonne, sur-tout par cette Alliance de l'auguste Impératrice des Romains avec le Roi Très Chrétien, elle doit soutenir le poids d'une guerre maritime des plus frayeuse dans laquelle elle s'est embarquée si légèrement. Elle doit appuyer son grand Allié le Roi de Prusse, dont la chute apparente lui fera à jamais regretter les sommes qu'il lui coûte. Elle doit prêter la main à ses autres alliés moindres, s'épuiser ainsi en fonds, & accumuler des dettes, dont elle ne pourra se relever que par une paix profonde de longues années & un Commerce également heureux & constant dans les diverses parties du monde. Mais ce Commerce ne rencontrera-t-il pas toujours des obstacles du côté des Navigéans d'autres Nations sur lesquelles elle veut s'arroger l'empire des Mers ? L'Espagne seroit-elle d'ailleurs indifférente dans une Cause telle que la navigation Angloise dans ses mers d'Amérique & d'Europe, où plus d'une fois l'Angleterre a pris des libertés révoltantes? de quel œil donc que l'on puisse envisager les choses, il paroîtra à toute personne sentée, que l'Angleterre a tout sujet de souhaiter la paix, & que son affectation d'y souscrire de la manière quelle le montre dans la Harangue du Roi à son Parlement, doit être prise de nos jours pour un désir bien réel d'y parvenir bientôt, dans la crainte de se voir enfin bornée de toutes parts dans ses trois Isles Britanniques, & de

des Princes &c. Janvier 1760. 51
ne plus figurer que foiblement dans le monde.

De cette digression passons à quelques nouvelles.

Mr. de Silhouette, Contrôleur Général des Finances, & dont les divers systèmes ont été d'abord tant adoptés, a demandé & obtenu du Roi la permission de se retirer. Avant sa démission volontaire il doit avoir proposé au Conseil d'Etat de supprimer toutes les Charges des Receveurs Généraux des revenus de Sa Maj. On compte que c'est-là un des motifs, pour avoir été trouvé non-recevable, qui aura occasionné sa retraite. Quoiqu'il en soit, le Roi a nommé à sa place Mr. Bertin qui étoit Lieutenant-Général de Police, & Mr. de Sartines remplace ce dernier dans l'Emploi qu'il quitte. D'autres moyens de fournir à l'Etat les fonds nécessaires dans la conjoncture présente, trouvés & proposés par Mr. de Silhouette, ayant paru trop violens au jugement même de Sa Majesté, il s'est tenu le 8. Décembre chez le nouveau Contrôleur Général des Finances, une assemblée à laquelle assista le premier Président du Parlement. Les Fermiers Généraux y furent mandés, & après l'examen des différens Edits & Déclarations, on résolut de n'en conserver que les moins onéreux aux peuples.

Quant à la vaisselle, on n'a pu guères voir d'empressement plus vif jusqu'à la fin de Novembre que celui dont chaque jour on a eu des exemples depuis le 25. Octobre, que le Roi a rendu publics, par Lettres Patentes, les motifs qui l'engageoient à faire porter la vaisselle à l'Hôtel des Monoyes. Les Chapitres, les Communautés Religieuses & les Fabriques

des Paroisses y envoioient successivement leur argenterie pour être convertie en espèces, dont il s'en faisoit journellement pour la valeur de cent mille écus.

Cependant il s'est trouvé des gens qui ont abusé du zèle des bons François; ils achetoient la vaisselle qu'on vouloit porter à l'Hôtel des Monoyes, & la faisoient passer chez l'étranger. Pour faire cesser cet abus, la Cour des Monoyes a donné un Arrêt qui défend à toutes personnes de quelque état ou condition qu'elles puissent être, sous les peines portées par les Edits & Réglemens émanés au sujet des matières d'or & d'argent, d'en faire recherche, ains & enlevement, pour en abuser, & d'exercer à ce sujet aucune sorte de monopole, soit par le transport qui s'en feroit hors du Royaume, ou autrement, de quelque manière ou sous quelque prétexte que ce soit. Comme aussi fait défenses à toutes personnes qui par état n'ont aucun droit, titre ni qualité pour fondre les matières, ni poinçon pour marquer les lingots en provenans, de fondre aucunes vaisselles ni matières d'or & d'argent &c.

*Mort de
la Duchesse
de Parme.*

Louïse-Elisabeth de France, fille aînée de Leurs Majestés, est morte à *Versailles* où elle nâquit le 14. Août 1727. L'air de l'*Italie* ne lui ayant pas été jugé salutaire, elle faisoit sa résidence en France depuis quelques années éloignée du Duc son Epoux. Cette Princesse ayant eu le Samedi premier Décembre un violent accès de fièvre, les Médecins recoururent au remède général, c'est à dire, au plus usité en France, à la saignée. On la saigna donc pendant la nuit, on la saigna encore le Dimanche au matin. Sur le soir la petite verole se déclara par
une

une forte éruption, qui depuis ce tems ne fit qu'augmenter mais avec des apparences dangereuses. Dans cet état, Madame Infante désira de recevoir les Sacremens de l'Eglise, qui lui furent administrés le 3. au matin, & son mal empirant de plus en plus, elle perdit toute connoissance le 5. Enfin le 6. elle rendit son ame à son Créateur vers les trois heures & demie de l'après-midi, à l'âge de 32 ans 3 mois 21 jours, au grand regret de Leurs Majestés & de la Famille Royale, de la Cour & de la Ville, dont elle avoit l'amour & l'estime par son affabilité, par son humeur bienfaisante, & par toutes les autres qualités qui constituoient son caractère. Cette Princesse, mariée le 26. Août 1739 à Don Philippe, Infant d'Espagne, Duc de Parme, de Plaisance & de Guastalla, laisse de ce mariage un Prince & deux Princesses, savoir Ferdinand-Marie, Prince héréditaire de Parme, né le 20. Janvier 1751, Marie-Élisabeth-Louïse-Antoinette, née le 31. Décembre 1741 & destinée en mariage à l'Archiduc Joseph, fils aîné de Leurs Majestés Impériales, & Louïse-Marie-Thérèse, née le 9. Décembre 1751.

Le corps de feu Madame Infante ayant été embaumé & mis dans un Cercueil de plomb, fut porté la nuit du 7. au 8. à l'Abbaye de St. Denis & déposé dans le Caveau des Princes de la Maison Royale. Immédiatement après son décès, le Roi est parti pour *Marly*, accompagné de Mgr. le Dauphin, de Madame la Dauphine & des Princesses de la Famille Royale. La Reine s'est renduë au Château de *Trianon*. La mort de Madame Infante a depuis été

annoncée à toutes les grandes Cours de l'Europe, qui ont pris le deuil à ce sujet.

ARTICLE IV.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable en ITALIE, en ESPAGNE & en PORTUGAL, depuis le mois dernier.

ITALIE. NAPLES. La Cour a rendu public l'Acte d'abdication de ce Royaume, faite par Sa Maj. Catholique en faveur du Prince Ferdinand Antoine son troisième fils. Cet Acte est des plus ample & des mieux expliqué : on y lit, & c'en est toute la substance, qu'au défaut de Descendans de ce Prince actuellement regnant, & au cas que les Princes ses frères, par succession l'un de l'autre en postérité, viussent tous à décéder sans hoirs mâles, la Princesse aînée fille de l'un d'entre-eux, succèdera au Trône des Deux-Siciles par préférence à la Ligne masculine de l'Infant Don Philippe, dont les enfans n'y pourront parvenir qu'après l'extinction de toutes les branches de ses autres frères. Il est encore dit dans l'Abdication que tous Domaines acquis en *Italie*, sous quelque nom & à quelque titre que ce puisse être, sont cédés & transportés au Roi Ferdinand-Antoine; que lui & ses successeurs en jouiront souverainement, & ne seront dévolus aux autres qu'après l'extinction de sa postérité; & que pour la tranquillité de l'Europe la Puissance Espagnole sera à jamais séparée de la Puissance Italienne. Cet Acte finit par ces paroles du Roi
Catho:

Catholique : Ayant ainsi fixé & établi la succession dans nos Etats & possessions d'Italie, nous recommandons humblement à Dieu l'Infant Don Ferdinand-Antoine, & donnons à ce Prince notre bénédiction paternelle, en lui recommandant la sainte Religion Catholique, la justice, la clémence, la vigilance & l'amour pour des peuples qui ont mérité notre reconnaissance par la fidélité & l'affection qu'ils ont témoignée envers notre Personne & notre Maison Royale. Nous cédon, transférons & donnons au même Don Ferdinand-Antoine notre troisième fils, suivant l'ordre de la nature, les Royaumes des Deux Siciles & les autres Etats, possessions, biens, prétentions, droits, titres & actions que nous avons en Italie, lui en faisant en ce moment la tradition pleine & entière, de manière qu'il ne nous en reste quoi que ce soit. Enfin, dès l'instant de notre départ de cette Capitale, ledit Infant pourra avec le Conseil d'Etat & de Régence, administrer tout ce que nous lui avons transféré. Nous espérons que cette loi d'émancipation, de constitution pour la Majorité, pour la Tutelle & la Curatelle du Roi Mineur, de succession dans les Etats d'Italie, de cession & de donation, tournera à l'avantage des peuples, à la tranquillité & concorde de notre Famille Royale, enfin au repos de toute l'Europe.

C'a été le 6. Octobre veille du départ de Leurs Majestés pour l'Espagne que cette Loi solennelle fut signée du Roi, de six des principaux Ministres de la Cour, & lûe en présence de la Chambre Royale de Sainte Claire, du Syndic & des Elus de la Ville de Naples, des Députés de la Ville de Palerme, &c. & Don Lelio de Caraffa, Grand Protonotaire, a donné

donné acte de la lecture qui en a été faite par ordre du Roi Catholique. Depuis le départ de ce Monarque la Régence s'assemble régulièrement aux jours qu'il a marqués.

ROME. Le Pape a enfin nommé aux Nonciatures vacantes par la dernière promotion. Les Prélats destinés à les remplir, sont, Mr. Borromeo à *Vienne*, Mr. Caraffa à *Venise*, Mr. Visconti en *Pologne*, Mr. Oddi à *Lucerne*, Mr. Lucini à *Cologne*, Mr. Onorati à *Florence*, & Mr. Ghilini à *Bruxelles*. Quant à la Nonciature de *Lisbonne*, Sa Sainteté n'y a pas nommé en même-tems. On ignore jusqu'à présent par qui elle sera remplie. L'expulsion des Jésuites du *Portugal* tient toujours fort à cœur au Saint Père qui les plaint & leur fait le meilleur accueil. Un nouveau transport de 120 de ces Pères, est encore arrivé à *Civitta-Vecchia*, & on les a répartis comme les 133 arrivés précédemment en diverses Maisons Religieuses, où ils ont été reçus avec toutes les marques de bonté & de charité qu'inspire le Christianisme dans une persécution.

Divers Princes & Etats d'*Italie* demandent chez eux les Jésuites chassés du *Portugal*. Le Roi de Sardaigne est du nombre. Ce Prince fait compléter actuellement toutes ses troupes tant Infanterie que Cavalerie, fait faire des achats d'armes, ordonne des amas de munitions de guerre & de bouche, & de travailler à 15000 tentes; ce qui porte à des conjectures d'autant plus qu'il y a des négociations assez vives à sa Cour.

E S P A G N E.

On n'a mis jusqu'à présent la main à aucune affaire

affaire considérable, parce que le Roi n'est pas encore dans la Capitale de son Royaume. Etant arrivé de *Barcelonne* à *Sarragosse* avec sa famille, le Prince des Asturies y tomba d'abord malade de la rougeole, la Reine fut incommodée de violens maux de tête accompagnés de fièvre qui ont aussi dégénéré en rougeole, & les deux autres Infans avec les deux Princesses ont contracté la même maladie. Il n'y a que le Roi dont la santé se soit soutenuë ferme jusqu'à présent. Mais comme le rétablissement de toute la Famille Royale se présente, on compte qu'elle sera à *Madrid* dans les premiers jours de cette nouvelle année, & qu'on verra ensuite bien du changement dans les Emplois & dans les affaires. Du reste on fait que l'intention du Roi est d'avoir une Marine de 60 Vaisseaux de Ligne, d'avoir 80 mille hommes d'Infanterie avec 20 mille de Cavalerie sur pied, & de payer toutes les dettes du Roi Philippe V. Sa Maj. a accordé au Royaume d'*Aragon*, dont *Sarragosse* est la Capitale, la même grace qu'à la *Catalogne*, en lui remettant tout ce qu'il devoit d'arrérages au Domaine. Les autres Provinces s'attendent à une même bienfaisance de leur nouveau Souverain.

Le 9. Novembre le Navire de régître le *Saint François de Borgia*, de retour de la mer du Sud, entra dans la Baye de *Cadix*, avec une charge consistant en 1138499 pesos fuertes d'argent, avec une quantité considérable d'or, 5666 caisses de Cacao, une grosse partie d'étain & autres marchandises. Les Vaisseaux de l'Escadre Française de Mr. de la Cluë, qui après leur échec ont mouillé jusqu'à présent dans la même Baye, toujours observés par huit gros Vaisseaux Anglois hors la portée du canon, se sont pourvus

de vivres pour deux mois, & n'attendent que l'occasion favorable de mettre à la voile.

P O R T U G A L.

Il n'y a presque plus de Jésuites dans ce Royaume; un troisième transport en a été fait encore pour *Civitta-Vecchia*, pourvu des mêmes vivres grossiers & en petite quantité pour le trajet comme les deux précédens. Il n'y a pas de dureté qu'on n'eut fait essuyer à ces Pères. La chose est connuë. Mais ce qu'il y a de personnes dans le Royaume qui pensent différemment du Ministre qui en est comptable, apprennent avec satisfaction le doux accueil qu'ils reçoivent du digne Chef du Monde Chrétien le Souverain Pontife, qui les fait tous prendre à ses fraix en voitures de *Civitta Vecchia* pour *Rome*, & fait les dépenses du voyage de ces Pères jusqu'à ce qu'ils soient distribués dans les différentes Maisons de leur Société.

Si l'affaire des Jésuites est finie par leur bannissement arrivé, celle des prisonniers, désignés comme prisonniers d'Etat, ne l'est pas. Leur nombre ne fait au contraire qu'augmenter, & l'on parle d'une nouvelle exécution, tandis que le Roi, dans ses Maisons de campagne éloignées de *Lisbonne*, où on lui insinué de se rendre, ne s'occupe avec la Famille Royale, qu'à y prendre les divers agrémens que peuvent procurer les diverses saisons.

Les Flottes de la *Bahia* & de *Rio de Janeiro*, dont on attendoit l'arrivée avec beaucoup d'impatience, sont heureusement entrées dans le *Tage* au mois de Novembre avec une charge

des Princes &c. Janvier 1760. 59
consistant en deux millions & demi en or &
en argent pour le Roi; en quatorze millions
pour le Commerce, en deux coffres de dia-
mans, en 17870 caisses grandes & petites &
balots de sucre, en 12825 balots & caisses de
tabac, en 250270 cuirs de différente espèce,
en 1673 dents d'Elephant, en 114 balots de
laine de *Bacunla*, & en beaucoup de bois de
construction & autres.

A R T I C L E V.

*Contenant ce qui s'est passé de plus confi-
dérable en ALLEMAGNE,
depuis le mois dernier.*

L A campagne n'a fini totalement du côté
de toutes les Armées qu'avec l'année que
nous venons de finir. Bien fatiguées & man-
quans de beaucoup, elles ont enfin été con-
traintes, pour les rigueurs & les incommodi-
tés de la saison, de se retirer en des quartiers
de cantonnement & d'hiver en *Saxe*, en *Silésie*,
en *Pomeranie*, en *Pologne*, & celles des Fran-
çois & des Alliés dans les Pays de l'*Allemagne*
où elles se sont disputé le terrain. Le Roi de
Prusse, battu deux fois par les Russes, a fait
risquer en *Saxe* les fruits de sa campagne en
Silésie. Les journées des 20. & 21. Novembre
près de *Maxen* lui ont fait connoître de plus
en plus combien le Général qu'il avoit à com-
battre pouvoit en toutes circonstances déranger
ses projets. L'opération dont il avoit char-
gé le Corps de 18 Bataillons & de 35 Escadrons
aux ordres du Général *Finck*, qu'il fai-
soit

loit marcher à grandes journées en *Saxe*, lui paroïssoit décisive : c'étoit de prendre à dos les Armées Autrichienne & de l'Empire, de leur couper la communication avec la *Bohème* par l'*Elbe*, enfin de surprendre le Felt-Maréchal Comte de Daun. Mais bien étonné d'apprendre que ce coup lui avoit si étrangement manqué, sa principale direction s'est réduite depuis à chercher de se maintenir dans la *Saxe*; & pour la réputation de ses armes de paroître encore assez fort pour ne renoncer à son projet que quand il le jugeroit à propos. Pour le faire croire d'autant mieux, il a laissé un Corps assez considérable vers *Freyberg*, qui n'est qu'à six lieues de *Dresde*. Ce Corps il le destinoit à consommmer l'œuvre que le Général Finck auroit commencé en coupant le Maréchal Autrichien d'avec la *Bohème*. Mais il avoit négligé de faire rejoindre à sa grande Armée un autre Corps commandé par le Général Duricke, qui a été battu, culbuté & fait prisonnier le 4. Décembre par le Lieutenant-Général Beck.

Corps des Prussiens défait près de Meissen.

Ce Corps Prussien étoit de dix Bataillons peu complets & d'environ mille chevaux. Il avoit pris poste à *Cölln* vis-à-vis de *Meissen*, & s'avançoit en partie vers *Dresde*. Le Maréchal de Daun jugea d'ordonner à Mr. de Beck, qui étoit à *Drachenberg* avec quelques troupes, de l'observer soigneusement, & lui envoya par le Général Pellegrini deux Bataillons de Grenadiers, trois de Fusiliers avec 500 Carabiniers pour le renforcer, & fixa le 3. Décembre pour attaquer Mr. de Duricke. Mais celui-ci étant averti des mouvemens qu'on faisoit, changea de poste la nuit du 2. au 3. & plaça son Infanterie sur les hauteurs de *Zsassendorff* près de

des Princes &c. Janvier 1760. 61

de *Meissen*, qu'il garnit d'artillerie, appuyant ses flancs & ses derrières de manière qu'il n'étoit guères possible de les entamer. Le Général Beck obligé de remettre la partie au jour suivant, s'appliqua de forcer l'ennemi dans son poste, & son premier soin fut de lui couper la retraite, en faisant occuper le bas de l'*Elbe* par le Comte de Pellegrini, & le haut par Mr. de Wiese Général de Cavalerie. Il chargea ensuite le Général de Naundorff & le Colonel Schiebel de pousser la Cavalerie Prussienne qui s'étoit rangée dans la plaine. Ce dernier, à la tête des Hussars & des Oulans fondit sur elle, la renversa, en abra, fit des prisonniers & obligea le reste de se retirer au pied d'une des hauteurs occupées par l'Infanterie & s'y remit du mieux qu'elle put sous la protection de son canon. Le Général Duricke sentant dans ces momens qu'il alloit être forcé & précipité dans l'*Elbe* avec tout son monde, fit ses dispositions pour en mettre au moins une partie de l'autre côté. Mais la glace ne lui permit point de dresser un pont de Batteaux. A ce défaut il fit prendre des barques qui étoient à *Meissen*, & y fit entrer sa dernière Ligne, tandis que la première faisant toujours jouer l'artillerie tâchoit de masquer le passage. Le Comte de Pellegrini aperçut la manœuvre. Il mit promptement deux canons en batterie pour tirer sur les barques; ce qui eut un tel succès que cinq furent coulées à fond. Malgré le tems que la nuit donna aux Prussiens, ils ne passerent qu'en petit nombre, à cause du danger de dégarnir leur front. Au matin ils étoient rassemblés sur la hauteur de *Cappelberg*, avec espérance d'y tenir jusqu'à l'arrivée d'un secours qu'ils attendoient

doient de l'Armée du Roi. Le Colonel Zettwich, à la tête de quatre Compagnies de Warasdins & de trois Bataillons d'Étérnafi, les attaqua dans ce poste en front, tandis que le Colonel Reifs perça dans leur seconde ligne & la coupa de la première & de l'Elbe. Le Général de Naundorff tomba alors sur le bagage qui étoit avec une grosse escorte le long de la rive, & dont rien n'avoit pû être transporté. Le Roi avoit envoyé dans ce moment au secours de ses gens le Général Itzenplitz, qui fit tirer vivement d'une Batterie qu'il établit en diligence. Ce fut là un signal pour renforcer l'attaque. Le Comte Pellegrini marcha à l'appui du Colonel Zettwitz; mais c'étoit un secours dont ce dernier n'avoit plus besoin. L'ennemi qu'il avoit enfoncé demanda quartier & se rendit prisonnier de guerre. Ce Corps n'étoit plus alors que de 1659 hom., y compris le Général Duricke Commandant en chef, un Colonel, un Lieutenant-Colonel, quatre Majors, onze Capitaines, neuf Capitaines en second, dix-huit Lieutenans & dix Enseignes. Tout le bagage des Officiers & des Régimens, 8 pièces de canon, 60 tambours & tous les chevaux qui n'ont pas péri dans le combat sont restés au vainqueur, dont la perte a été de 72 morts & 105 blessés. Ainsi, nouvel événement fort désavantageux au Roi de Prusse.

Le Corps de ses troupes aux ordres du Général Finck, & qui étoit de 20000 hommes lorsqu'il a été détaché de son Armée pour se rendre vers *Maxen*, n'étoit plus, lors de sa reddition, que de 12762 hommes, mais avec les neuf Généraux qui comme les soldats, sont prisonniers de guerre, ainsi que six Colonels,
trois

des Princes &c. Janvier 1760. 63

trois Lieutenans-Colonels, 32 Majors, 80 Capitaines, 168 Capitaines en second ou premiers Lieutenans, 85 Lieutenans, 100 Enseignes, 50 Officiers de l'Etat Major & 8 Officiers d'artillerie. Les trophées consistent en trois paires de timbales d'argent, une paire de cuivre, 24 Etendarts & 96 Drapeaux. L'artillerie prise est de 24 pièces de trois livres de balle, 2 de quatre, 19 de six, 16 de douze & 9 Obuziers, en tout 70 pièces avec 44 chariots de munitions. Cette journée de *Maxen*, bien mémorable, n'a coûté à l'Armée de l'Impératrice-Reine que 934 hommes, tant tués que blessés, parmi lesquels il y a une vingtaine d'Officiers. La plus grande perte est tombée sur les Grenadiers qui ont fait des prodiges de valeur.

Les pertes faites du côté des Prussiens par la désertion & à différentes petites affaires qui se sont passées entre le 15. & le 20 Novembre pour amener les Prussiens où le Maréchal de Daun vouloit les avoir, les prisonniers faits avant ce grand jour, ceux qui ont resté sur le champ de bataille à la même journée, tout cela a réduit au nombre que nous venons de le marquer, ceux qui ont été obligés de capituler. On a conduit en *Bohème* cette petite Armée prisonnière de guerre. Son escorte a été de deux Régimens de Cavalerie & de deux mille hommes d'Infanterie. L'artillerie qui en a été enlevée est aussi partie pour *Prague*. Les trophées on les a fait partir pour *Vienne*.

Ce double avantage de *Maxen* & de *Meissen* pour les armes Autrichiennes, semble un peu consoler l'humanité d'excès horribles & de profanations détestables qu'un détachement Prussien, aux ordres d'un Colonel, a exercés à

Toplietz

Toplitz & à *Auffig* en *Bohème*, où il avoit pénétré le 19. Novembre, envoyé par le Général *Finck*. Le Colonel qui commandoit ce détachement, ignoroit, sans doute, la situation critique dans laquelle se trouvoit pour lors son Général. Il pensoit fermement que le Roi de Prusse avoit à sa discrétion les deux Armées de l'Impératrice & de l'Empire; & dans cette belle opinion, il n'a tenu aucun compte de la neutralité de *Toplitz* *. Il y a pris ou pillé tout ce qu'il a trouvé & entre autres les bagages du Général *Haddick*. Il a pris comme prisonniers de guerre deux Généraux convalescens. Il a pillé un Fauxbourg d'*Auffig*. Pour les profanations dans les Eglises, nous en passons le révoltant récit. Cet exploit fait, le détachement est rentré en *Saxe*, où les extorsions ont repris vigueur, si l'on peut user de ce terme. La Ville de *Leypsig* a dû passer par une nouvelle contribution de 800 mille écus, quelle qu'eût été là-dessus les représentations d'épuisement & d'impuissance. On n'apprend pas encore que cette somme ait été remise aux Commissaires; mais on apprend bien que la misère & la disette sont à *Leypsig* dans toutes les conditions, & que par la dévastation & la consommation, les denrées & le bois de chauffage sur tout sont à un prix exorbitant. On s'imaginait que le Roi de Prusse n'avoit fait sa dernière demande à *Leypsig* que pour achever d'en épuiser les habitans, & ensuite évacuer cette Ville, mais ses troupes y tenoient encore le 18. Décembre. De là il y a apparence

* Cet endroit est un lieu de franchise à cause de ses bains, & il avoit été spécialement convenu que les malades des deux partis y auroient une pleine sûreté.

des Princes Ec. Janvier 1760. 68

Apparence qu'occupant toujours *Torgau & Wittenberg* où il a fait replier son Armée après la prise du Corps du Général *Finck*, il aura présentement partagé dans la *Saxe* ses quartiers d'hiver avec ses ennemis pour y donner du relâche à son Armée, & faire un dernier effort la campagne prochaine, au moyen d'une levée extraordinaire. Déjà l'ordre en est donné dans tous les Etats comme en *Saxe*. Il ne s'agit plus de la toise dans les enrôlemens. L'ordre porté que les Officiers auront à revêtir de l'uniforme & à enrégimenter tous les hommes, sans exception, depuis l'âge de 14 ans jusqu'à 60, & de mettre dans les Milices & dans les Corps de Garnison ceux qui se trouveront foibles ou cassés. Voilà jusqu'où vont les moyens auxquels ce Prince a recours; & pour faire voir qu'il ne craint rien pour la Capitale du *Brandebourg*; il a fait retourner de *Magdebourg* à *Berlin* toute la Famille Royale, qui s'y retrouve depuis le 26. Novembre.

Pour la grande Armée Impériale & Royale; elle étoit encore le 14. Décembre aux environs de *Dresde*. Les troupes se relevoient alternativement dans leurs quartiers de cantonnement de 48 en 48 heures; ce qui fait croire que quelque avancée que soit la saison, le Maréchal de *Daun* tiendra cette Armée toujours en état de parer ou de frapper quelque nouveau coup, ou qu'au moins le Général de *Laudohn* cherchera à faire une tentative en *Silésie*, où il est revenu avec son Corps; mais c'est dans la Principauté de *Teschén* qui appartient à l'Empereur. Il y est revenu avec son Corps d'Armée ramené de l'Armée Russe; pour le refaire des grandes fatigues qu'il a supportées dans tout le

E cours

cours de la campagne qui paroît finie & le remettre en état par de nouveaux bagages, par de nouveaux habillemens, de nouveaux ustenciels, de figurer de nouveau sous son Commandement dans une nouvelle campagne. A l'égard de l'Armée d'Empire, le Maréchal de Daun a jugé que pour lui faciliter les subsistances, autant que pour lui donner du repos il devoit l'envoyer en quartiers. En conséquence, sa marche a été dirigée par la *Bohème* sur la *Franconie*, où elle est conduite & commandée par le Général Comte de Serbelloni, en l'absence du Duc de Deux-Ponts, qui étant parti pour *Vienne* afin d'y passer l'hiver, lui a remis par *interim* ce Commandement.

L'Armée Russe, commandée par le Général de Soltrikow, a été la première à se séparer. Nous avons annoncé le mois passé sa retraite vers la *Pologne*, où elle est répartie dans des quartiers d'hiver & de cantonnement, pour venir reprendre de nouvelles opérations au printemps prochain. Malgré cette retraite occasionnée par le manquement de subsistances dans le pays où elle a fait la guerre, on voit paroître de tems en tems dans la Principauté de *Glogau* de petits détachemens de Russes qui se portent de côté & d'autre, mais sans s'arrêter dans aucun endroit. La même chose se fait dans la *Pomeranie-Ultérieure*. Ils n'en reviennent jamais les mains vides.

Quant à la *Pomeranie*, si l'on peut dire qu'il y a eu une campagne en forme pour les troupes Suedoïses & Prussiennes qui s'y sont enlevé quelques petites Places, qu'elles ont abandonnées ou reprises ensuite, cette campagne est aussi terminée. Le Général Prussien Manteuffel
se

des Princes &c. Janvier 1760. 67

se propoſoit en dernier lieu de reprendre *Swi-*
namund & de canonner dans le *Mecklembourg* ;
mais il a été rappelé en *Saxe*. Par conféquent
il leva le 5. Décembre ſon Camp de *Paſſewalck* ,
& l'on a lieu de croire qu'une Convention du
Duc de *Mecklembourg* avec la *Suede* pour l'a-
zile de ſes troupes, pourra à la fin devenir un
Traité de défenſive. Voici le précis des motifs
qui ont porté ce Duc à la Convention. Il eſt
notoire que pendant les deux derniers hivers les
troupes du Roi de *Pruſſe* ont tâché d'enlever cel-
les de Son Alt. Séréniffime qui étoient dans ſa
Ville de *Schwerin*. Pour ne pas courir le même
riſque cette année, Son Alt. Sér. a fait avec la
Suede une Convention qui n'a pour but que la
conſervation de l'Infanterie que la Fortereſſe de
Domitz ne peut contenir. Les troupes de Son Alt.
Sér. reſtent à ſa ſoide & à ſes ordres. Leurs
quartiers d'hiver ſont marqués dans les lieux
les plus reculés de l'Iſle de *Rügen*, & elle doi-
vent être transportées plus loin, ſ'il en eſt beſoin,
Il a été expreſſément ſtipulé qu'on n'engagera
point ces troupes à faire des hoſtilités, qu'elles
ne ſeront point employées à la garde des bords
de l'Iſle. Enfin, Son Alt. Sér. s'eſt réſervé de
les rappeler en ſes Etats lorsqu'elle les eſtime-
ra en ſureté. Telle eſt la Convention, qui
n'ayant rien d'hoſtile, doit mettre le Duché de
Mecklembourg à l'abri de l'invaſion de la part
des troupes de *Pruſſe* dont la viſite pendant
deux hivers a été ſi préjudiciable aux ſujets de
Son Alt. Sér.

Le Gouverneur Ruſſien de *Königsberg* & de
la *Pruſſe* Ducale doit envoyer ce qu'il a de
vieux ſoldats à l'Armée *Suedoiſe* en *Pomeranie*,

& les remplacer par de nouvelles levées qui sont déjà enrégimentées dans la *Livonie*.

Avant de rapporter ce que présentent les Armées du *Rhin*, & marquer des particularités de quelques endroits d'*Allemagne*, nous passerons pour un moment en *Russie* & en *Pologne*.

PETERBOURG. Les Ambassadeurs des Cours de *Vienne* & de *Versailles*, sur un avis qu'on leur a donné que celle-ci (de *Peterbourg*) n'étoit pas fort éloignée, sur des mouvemens qu'ils voyoient faire au Ministre de la Grande-Bretagne, de renouvelier le Traité de Commerce avec cette Couronne, résolurent de faire à l'Impératrice de sérieuses représentations à ce sujet. Ils eurent d'abord quelques conférences particulières avec le Comte de *Woronoff*, dans lesquelles ce Grand-Chancelier leur déclara au nom de Sa Maj. Impériale, que son Armée, faute de subsistances suffisantes pour hiverner en *Silésie*, avoit été en quelque sorte obligée de se retirer en *Pologne*; que cette démarche étoit si peu une marque de l'intention qu'on lui supposoit d'interrompre la bonne harmonie qui subsistoit entre-Elle & ses Alliés, qu'au contraire elle avoit résolu d'augmenter son Armée de 40 mille hommes, & de lui ordonner d'entrer en campagne dès le mois de Mars. Il est d'ailleurs constant que la Cour travaille à des dispositions qui ne permettent point de douter qu'elle ne soit sûrement résoluë de persister dans ses engagements & de redoubler d'efforts dans le cours de l'année que nous commençons, pour le soutien de ses Alliés. Des troupes qu'on détache de tous les vieux Régimens ont reçu leurs derniers ordres,

jusqu'à la fin de cette malheureuse guerre, ils auront leur congé immédiatement après le rétablissement de la paix, à moins qu'ils ne souhaitent servir plus long-tems. De plus, on a soin de leur fortune ulterieure, & dans les occasions où il s'agira de leur avancement, ils seront préférés aux autres Sujets.

On n'a rien à marquer du *Dannemarck*, où l'on jouit constamment des douceurs d'une parfaite tranquillité & des fruits d'un commerce maritime fort heureux. En *Suede*, il se fait des dispositions pour continuer la guerre en *Pomeranie*, au cas que les Prussiens s'y remettent aux armes dans une autre Campagne : & de *Stockholm* on apprend que dans un Chapitre des Ordres Equestres, tenu par le Roi le 26. Novembre, il a créé le Général-Major de Lingen & le Colonel Comte de Cronhelm Commandeurs de l'Ordre de l'Épée, nommé à la même Dignité de l'Ordre de l'Étoile Polaire Mr. de Stockenström Chancelier de Justice, ainsi que le Comte de Taube Maréchal de la Cour & Chevalier du même Ordre.

V I E N N E. Le Baron de Reitzenstein, Lieutenant-Colonel & Aide-de-Camp Général, apporta le 23. Novembre à la Cour la première nouvelle des deux journées mémorables des 20. & 21. qui se sont passées en *Saxe*. Le Prince Leopold de Lobkowitz dépêché par le Maréchal de Daun, comme l'avoit été le Baron de Reitzenstein, en apporta le 24. non-seulement la confirmation mais un détail. Le Dimanche 25. le *Te Deum* fut chanté pour ce sujet dans l'Église Métropolitaine, & Leurs Majestés Impériales avec six tant Archiducs qu'Archiduchesses y assistèrent, ainsi que toute la
COUR.

des Princes &c. Janvier 1760. 71

Cour. L'Archiduc Charles ne fut pas de cette cérémonie à cause de la petite vérole dont il étoit attaqué, mais dont il est présentement parfaitement rétabli. Le 28. le Général Siskowitz arriva aussi de l'Armée suivi de quatre Chariots de Poste, chacun attelé de quatre chevaux & chargés seulement des Drapeaux, Etendarts, Timbales, Trompettes & de quelques autres dépouilles de marque de l'ennemi, le reste des trophées étant demeuré à l'Armée. Les trois Officiers porteurs de la nouvelle, qui répandant tant de gloire sur les armes de l'Impératrice-Reine, ont été gratifiés de magnifiques présens.

Le 30. Fête de St. André, Patron de l'Ordre de la Toison d'or, l'Empereur, après la cérémonie du jour, nomma Chevaliers de cet Ordre le Prince Constantin Landgrave de Hesse-Rheinfels-Rottenbourg, Augustin Chigi Prince du Saint Empire Romain, Frédéric Ferdinand Comte de Leyen, le Prince de Gavre Gouverneur de Namur, Frédéric-Guillaume Comte de Haugwitz Grand Chancelier du Royaume de Bohême & Chancelier de l'Autriche, Nicolas Comte de Palfi Chancelier du Royaume de Hongrie, Philippe Comte de Collowrath Grand Burgrave du Royaume de Bohême, Charles Comte de Breuner Président du suprême Tribunal de Justice, Rudolphe Comte de Chotek Président de la Députation Ministériale de la Banque du Directoire de Commerce & de la Direction Impériale & Royale de la Monoye & des Mines, Antoine Marquis de Clerici Grand d'Espagne & Colonel d'un Régiment d'Infanterie, & le Prince Alexandre de Ruspoli. L'Impératrice-Reine de son côté a fait
uns

une promotion dans les Officiers Généraux de ses Armées en faveur des Lieutenans-Généraux Comte de Laszi & du Baron de Laudohn, qu'elle a élevés au grade de Généraux d'Infanterie. Sa Majesté a donné aussi la direction du Corps des Ingénieurs qu'avoit le Général de Bohm, mort depuis peu, au Général Comte de Harfch.

Le 8. Décembre le Marquis de Majo, Ministre Plénipotentiaire du Roi des Deux-Siciles, remit ses nouvelles Lettres de créance à l'Impératrice, & lui notifia les dispositions de sa Cour à conserver précieusement l'union & la bonne intelligence entre les Etats respectifs. Il reçut les mêmes assurances pour réponse. Ce Ministre eut le lendemain ses audiences de l'auguste Famille.

FULDE. L'illustre Chapitre s'étant assemblé le 22. Octobre, pour procéder à l'élection d'un nouveau Prince-Evêque, tous les suffrages se sont réunis en faveur du Baron Henri de Bibra l'un des Capitulaires. Comme les circonstances où se trouve la Principauté de *Fulde*, sont encore fort critiques, le nouvel Elu a résolu d'aller faire son séjour à *Hammelbourg*.

Il y a eu une affaire dans le pays de *Fulde* au passage d'un Corps de dix mille hommes de troupes de Wittemberg, tant Infanterie que Cavalerie, que le Duc de ce nom conduisoit en personne à l'Armée Françoisse, suivant une Convention faite avec la Cour de France, pour remplacer dans cette Armée les troupes qui se retirent avant les autres pour se refaire. L'affaire dont il est question s'est passée le 30. Novembre, qu'un gros Corps de Hessois & de Hannoveriens détaché de l'Armée des Alliés,

sous

des Princes &c. Janvier 1760. 73

sous le Commandement du Prince héréditaire de Brunswick, interrompit sa marche par une attaque inopinée entre *Fulde & Cassel*, dans laquelle les Wirtembergeois ont reçu un échec violent, malgré leur belle & courageuse défense. Ils y ont perdu beaucoup de Grenadiers & un Bataillon, qui ont été en partie tués & blessés, & en partie faits prisonniers. Mais cet avantage a aussi coûté cher aux Alliés par la forte résistance qu'ils ont trouvée. A la vérité ceux-ci étoient sur le point de couper le Corps entier du Duc de Wirtemberg dont il n'y a qu'une partie qui a pu agir, si ce Prince n'avoit fait tête avec trois Bataillons & ses Cuirassiers au Corps du Prince de Brunswick qui étoit de 8000 hommes avec une nombreuse artillerie. Par-là Son Alt. Sérénissime a donné le tems à ses troupes de se réunir, & de faire une belle retraite; de sorte que son Corps a été entièrement rassemblé le 2. Décembre à *Brucktenau*, de-là a poursuivi sa marche, & se trouve actuellement dans les quartiers qui lui ont été assignés, afin de seconder pendant l'hiver & la campagne prochaine les opérations du Duc de Broglie, qui conservera, avec le Bâton de Maréchal de France, le Commandement en chef de l'Armée Française, qui agit sous ses ordres avec une inclination telle qu'on ne peut rien au-dessus. L'Officier & le Soldat ont en lui une confiance décidée. Ses talens, sa prudence, sa valeur la lui méritent à très-juste titre. Les Alliés ont perdu 350 hommes au combat de *Fulde*.

Comme le Corps de troupes du Duc de Wirtemberg n'a pu, par une jonction plus accélérée à l'Armée du Duc de Broglie, exécuter

un plan qui étoit concerté, ce Général a pris le parti de mettre ses troupes en quartiers pour leur donner quelque relâche. Conséquemment le 5. Décembre son Armée marcha sur *Butzbach*, & le 6. elle est venue à *Friedberg*, où en est une grande partie avec le Quartier-Général, se tenant encore le 20. du même mois en cantonnemens & faisant divers mouvemens en marches & contremarches, malgré l'âpreté de la saison. De *Friedberg* le Duc fit marcher le 17. vers le *Bas Rhin* par sa gauche un détachement composé de quatre Brigades avec huit pièces de canon, & commandé par Mr. de Vogué Maréchal de Camp. Sa destination étoit d'aller joindre le Marquis de Voyez d'Argenson qui commande six mille hommes, faisant l'avant-garde du Corps d'Armée du Marquis d'Armentieres, lesquels ont passé le *Rhin* le 18. pour se porter à *Hackenbourg*, d'où ils appuyent sur la droite de l'Armée du Prince Ferdinand de Brunswich. Le mouvement du Duc de Wurtemberg étoit combiné avec celui-là, afin de serrer en même-tems la gauche des Alliés.

Nous avons laissé le mois dernier une partie de ces derniers devant la Ville de *Munster* aux ordres du Général Imhoff du Corps des Hessois qui l'assiégeoit, & qui s'en est rendu maître le 20. de Novembre au moyen d'un feu prodigieux, qui a fait un monceau de ruines d'une partie de cette grande & belle Ville. Mr. de Gayon, qui y commandoit, voyant dans cette circonstance le déplorable état des habitans, demanda à capituler, & les honneurs de la guerre lui ont été accordés avec la liberté de se retirer à *Wesel* lui & sa garnison. La foiblesse

foiblesse du Corps commandé par le Marquis d'Armentieres près de *Munster* rendoit inévitable la prise de cette Place. A peine étoit-il de douze mille hommes, tandis que le Général Imhoff en avoit 20000. Cependant Mr. d'Armentieres avoit cherché à engager un combat quelque tems avant la reddition, mais il trouva un ennemi retranché dans des redoutes & résolu malgré sa supériorité de garder tous ses avantages. Obligé par-là de se retirer, il informa Mr. de Gayon qu'il ne pouvoit le secourir. Celui-ci auroit pu tenir encore s'il avoit eu une Ville conquise sur l'ennemi, & une plus longue défense auroit mis aux abois l'habitant déjà à l'extrémité par un manquement général du nécessaire au soutien de la vie. L'humanité & même la raison de guerre demandoient ainsi la reddition. Le Général Imhoff qui l'a reconnu, a rendu justice à la garnison & à Mr. de Gayon en lui accordant tous les honneurs de la guerre. Toute la rive du *Rhin* de ce côté n'en demeure pas moins aux François par les positions qu'ils y ont prises.

Le Général Imhoff devoit prendre ses quartiers de cantonnement dans le Comté de la *Marck* & dans le voisinage, après avoir mis dans *Munster* une forte garnison; mais le Prince de Brunswick l'a rappelé à son Armée avec tout son Corps, & jugeant que *Munster* pour ses fortifications ruinées par le siège, étoit un poste peu tenable, il doit l'avoir abandonné, quoique de part & d'autre on s'en fût disputé si opiniâtrément la possession.

Le Duc de Broglie a en avant de *Friedberg* le Comte de Saint Germain avec 40 Compagnies de Grenadiers pour soutenir les troupes légères

légères au cas que le Prince Ferdinand les attaque. Ce Prince, qui occupe le poste de *Klein-Lines*, a fait jeter cinq Ponts sur la *Lahn* & investit *Giessen* qu'il pourra réduire en peu de tems, cette Place n'étant guères tenable; mais toute chetive qu'elle est, elle est importante pour la sureté des quartiers. Mr. du Blaisel, Maréchal de Camp, y commande trente Piquets avec environ 200 hommes. Ainsi, la campagne entre l'Armée Françoisë & celle des Alliés ne seroit pas encore finie absolument.

Pour la Ville de *Wetzlar*, spectatrice des opérations des deux Armées, elle n'a plus rien à en craindre. Une neutralité lui est accordée par les deux Généraux en chef; elle porte ce qui suit en quatre articles, stipulés & signés par Mr. de la Salle Commissaire de guerre François, & Mr. de Griesbach Auditeur Général Hannovrien.

« Tous ceux qui sont attachés à la Cham-
 » bre Impériale ou qui en dépendent, les Bour-
 » geois & habitans de la Ville & ceux de son
 » territoire sont libres & francs de toute con-
 » tribution. Les troupes de Darmstatt qui se
 » relevent tous les mois pour former leur Gar-
 » nison, continueront comme par le passé au
 » nombre de 150, avec pass-port signé de la
 » Chambre Impériale. Les Généraux des deux
 » Puissances font un crime digne de mort de
 » toute infraction de cette neutralité, & ils ont
 » promis d'en poursuivre le châtement. La Ville
 » sera fermée pour tous les Soldats & Officiers.
 » L'entrée n'en sera accordée qu'aux Commis-
 » saires des deux Armées, sous passeport, & à
 » ceux qui sont à la suite de l'Armée, & le
 » Commerce peut appeller à *Wetzlar*, &c. »

Naissances.

N A I S S A N C E S.

Madame la Comtesse regnante de Limbourg-Styrum, Bronchoft & Ploben, née Marquise de Laverne, accoucha d'une fille au Château d'*Argentean* le 28. Octobre.

Le 16. Novembre la Marquise de la Voestine de Becelaef, née Comtesse de Cobenzl, est accouchée heureusement d'un fils à *Bruxelles*.

La Princesse épouse du Prince Frederic de Wirtemberg, accoucha heureusement le 25. à *Stettin* d'une Princesse.

La Princesse de Gavre, épouse du Prince de ce nom, Gouverneur de *Namur*, est accouchée aussi heureusement d'un fils, que Leurs Alteffes Royales le Duc Charles de Lorraine & la Princesse sa sœur ont tenu sur les Fonts de Baptême. L'Archevêque de *Malines* a administré le Sacrement au nouveau né le 12. Décembre à *Bruxelles*.

M A R I A G E S.

L'Archevêque de *Malines* administra aussi le 16. du même mois de Décembre à *Bruxelles*, le Sacrement de la Confirmation à la Comtesse Therese de Cobenzl, fille puînée du Comte de ce nom, Chevalier de la Toison d'or & Ministre Plénipotentiaire de la Cour de Vienne dans les Pays-Bas. Ensuite le Prélat donna la bénédiction nuptiale à cette Comtesse & à son époux le Comte Philippe-Joseph de Sart, Baron de Boulé, Chambellan actuel de Leurs Majestés Impériales.

Le mariage du Grand Connétable Colonna avec la Princesse Marie d'Est, a été béni à *Lorette* par le Cardinal Oddi. *Morts.*

M O R T S.

Don Michel Carenno, Gouverneur de *Centa*; y est mort le premier d'Octobre, âgé de 80 ans. Il avoit 58 ans de service en Espagne.

Le 8. mourut en son Château de Ramafort, âgé de 65 ans, Messire Joseph André, Marquis d'Espagne & Sénéchal du Comté de *Neboufan*, premier Baron des Etats de ce Pays.

Messire Everard Corneille, Baron de Capellen, Seigneur de Schalkwyk, Houten & Gooy, Membre du Corps des Nobles de la Province d'Utrecht, est mort à *Utrecht* le 24., âgé de 58 ans.

Dans le même mois mourut à *Paris* Mr. Castanier, le plus ancien Directeur de la Compagnie Française des Indes, riche de plus de 40 millions en espèces, & possesseur de plus de cent Terres Seigneuriales dans le Royaume de France. Son neveu Mr. Castanier d'Auriac, Conseiller d'Etat, est son Légataire universel.

Ferdinand de Bohn, Général d'Infanterie au service de l'Impératrice-Reine Apostolique, Directeur du Corps du Génie & de toutes les Fortifications &c. est mort à *Vienne* âgé de 67 ans, au commencement du mois de Novembre.

Le 12. mourut à *Aix la Chapelle* le Baron de Binder, Conseiller Aulique de l'Empire & de l'Administration générale de l'Impératrice Reine des Pays conquis. Il étoit dans un âge fort avancé.

Georges Ernest de Katzing, Général Major d'Infanterie au service de Prusse, est mort à *Berlin* âgé de 61 ans.

Le Chevalier Don Aurele Rezzonico, Procureur

des Princes &c. Janvier 1760. 79

curateur de St. Marc, frère du Pape regnant & père du Cardinal Rezzonico, mourut le 16. à *Venise* d'une attaque d'apoplexie.

Dame Magdelaine de Lys, veuve de Richard Talbot Comte de Tyrconel, Pair du Royaume d'Irlande, Maréchal des Camps & Armées du Roi Très-Chrétien, ci devant Ministre Plénipotentiaire de ce Monarque auprès du Roi de Prusse, est morte à *Paris* le 19. n'ayant que 34 ans.

Mr. Auguste-Leopold Comte de Wulckenitz, le plus ancien des Gentilshommes de la Chambre du Roi de Prusse, Grand Maréchal de la Cour de sa Reine Mère, Chevalier des Ordres de St. Hubert, de St. Jean de Jerusalem & de la Générosité, Commandeur de Supplinbourg, mourut à *Berlin* d'une attaque d'apoplexie le 23. à l'âge de 83 ans.

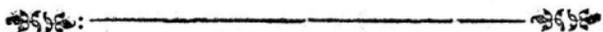
Le 25. mourut à *Paris* dans la 70e. année de son âge, Jacques-Hyppolite Mazarini Mancini, Marquis de ce nom, ancien Colonel d'Infanterie au service de France, & frère du Duc de Nevers.

Le Comte d'Orlich, Lieutenant-Général de service à l'Armée Française commandée par le Duc de Broglie, y est mort d'une attaque d'apoplexie.

La Comtesse de Riberac, veuve de Messire Charles-Antoine Oder, Comte de Riberac, & fille de Messire Jean-Jacques le Révérend, Marquis de Bougy, Lieutenant Général des Armées du Roi Très-Chrétien, mourut à *Montauban* le 27. âgée de 83 ans.

Le 15. Décembre mourut à *Maëstrecht* la Princesse douairière de Hesse-Philipsthal, née Comtesse de Striun, Limbourg & Bronchorst, âgée de 70 ans. Le

L'É 23. du même mois est mort à *La Haye* le Baron Joachim-Frédéric de Preys, Envoyé Extraordinaire de la Cour de Suède auprès des États-Généraux. Il étoit dans un âge fort avancé.



Le Sr. Heny, Marchand Libraire à *Nancy*, vient de mettre en vente le Dictionnaire portatif de la Géographie Sacrée ancienne & moderne, ou Description de tous les Royaumes, Villes, Patriarchats, Evêchés, Abbayes des quatre parties du monde, ainsi que de tous les Peuples & lieux dont il est parlé dans l'Écriture Sainte, & tels qu'ils sont aujourd'hui. On y trouve avec tous les différens noms de tous les endroits désignés, les traits de l'Histoire qui leur sont propres, ensemble la date & le sujet des Conciles Généraux & particuliers, & pour les Sièges Episcopaux, ce qui regarde leur érection & translation, leurs Chapitres, le nom du Prélat vivant, l'année de sa nomination & la Patrie des grands Hommes qui se sont rendus célèbres dans l'Eglise par leurs dignités ou par leur savoir : Ouvrage très-utile pour l'intelligence de l'Histoire Sacrée, & l'Histoire Ecclésiastique, un volume *in-octavo* de 48 feüilles. Le prix en blanc est de 3 livres de France, 3 liv. 6 sols broché & 3 liv. 15 sols relié proprement.

L'on trouve aussi chez le même Libraire la seconde édition du Dictionnaire portatif de Pontas : cette nouvelle édition, qui est d'une très-belle impression, a été revêtue, corrigée & augmentée de tous les Cas résolus par le feu Pape Benoît XIV. Les Hommes célèbres qui l'ont retouché peuvent se flatter que ce Livre si bien exécuté en tous points, ne peut manquer d'être accueilli favorablement des personnes de goût. Le prix est de 6 livres 10 sols de France broché, & 7 liv. 10 sols relié : le même débite aussi actuellement une nouvelle édition de 1758 du Dictionnaire de Droit & de Pratique, par Claude Ferrière, 2. vol. *in-quarto*. Le prix de cet Ouvrage est de 15 livres de France proprement relié. Ces mêmes Livres se trouvent aussi chez l'Imprimeur de ce Journal